

2022

RAPPORT
D'ACTIVITÉS





Garder le focus sur les attendus...

Le travail éloigne de nous trois grands maux : l'ennui, le vice et le besoin, se plaisait à dire Voltaire, autant dire que 2022, mutatis mutandis, a été encore plus vertueuse que les années précédentes.

S'il est utile de voir dans les difficultés des opportunités, l'environnement politico-économique s'est montré généreux.

Notre business plan était imparable, c'était sans compter sur la guerre inique menée par les russes.

Inimaginable et pourtant...

De nombreux événements inimaginables deviennent réalité.

Arriverons-nous à modifier suffisamment nos pratiques

décisionnelles, afin d'intégrer les aléas qui, par définition, sont difficiles à prendre en compte ?

Il faut garder le focus sur les résultats escomptés (pour la structure, le territoire, les habitants, les collaborateurs...).

Les financiers parlent de bottom line, littéralement la dernière ligne du résultat sur laquelle apparaît le bénéfice ou la perte de recettes.

C'est cette dernière ligne qui a été notre objectif et notre priorité en 2022.

Pas seulement d'un point de vue comptable mais sur l'ensemble des engagements portés pour nos concitoyens.

SOMMAIRE

Édito.....	3
Administration générale	5
Élus communautaires.....	7
Marchés publics.....	10
Ressources humaines.....	11
Finances.....	14
Communication.....	22
Service TIC.....	25
Prévention des risques.....	26
Service technique.....	28
Assainissement.....	30
Ordures ménagères.....	32
Police intercommunale.....	33
Environnement et développement durable.....	34
Attractivité économique et emploi.....	38

Petite enfance, enfance, jeunesse.....	40
Espaces France Services.....	43
EHPAD Résidence du Moulin.....	46
Halte Repis accompagnement La Rencontre d'Aloïs.....	47
Résidence autonomie Bellevue Orgelet.....	49
Urbanisme.....	52
Sport.....	54
Culture.....	55
Médiathèques.....	56
Musée du Jouet.....	57
Régie de Vouglans.....	62
Terre d'Emeraude Tourisme.....	64
Annexe.....	66

ADMINISTRATION GENERALE

PORTRAIT DE LA COLLECTIVITÉ

Cette deuxième année complète pour la nouvelle Communauté de communes, a permis de travailler en mode de fonctionnement quasi normal, car les restrictions liées à la COVID ont été levées et l'année 2022 permet d'avoir une vision plus réaliste en termes de fréquentation des services communautaires que ce soit dans le secteur touristique que dans les secteurs culturels et sportifs.

En matière d'organisation des instances communautaires, les élus se sont réunis en 2022 selon les fréquences suivantes :

- **Réunions de l'exécutif** comprenant Président et Vice-Présidents : 5 réunions programmées avec la volonté des élus de se déplacer sur le territoire et d'organiser ces réunions dans les communes en présence des maires et de leurs adjoints et conseillers municipaux qui le souhaitent.
 - Le 26 janvier 2022 à PIMORIN
 - Le 11 mai 2022 à THOIRIA
 - Le 05 octobre 2022 à MONTFLEUR
 - Le 02 novembre 2022 à DOMPIERRE SUR MONT
 - Le 09 novembre 2022 à MONTCUSEL

- **Réunions du Bureau Communautaire** comprenant le Président, les Vice-Présidents, 13 membres supplémentaires et deux élus invités au titre de délégations spéciales.

Ce bureau s'est réuni à Arinthod à 7 reprises et avant chaque Conseil Communautaire à savoir le 02 février 2022, le 02 mars 2022, le 30 mars 2022, le 01 juin 2022, le 31 août 2022, le 19 octobre 2022 et le 07 décembre 2022. Les missions de ce bureau communautaire consistent :

 - à statuer sur les questions relatives aux ressources humaines et aux marchés publics, dans ce cas, le bureau a la fonction d'instance délibérante
 - à préparer les questions qui sont présentées au Conseil Communautaire
 - à être une instance d'échanges, soit entre élus avec les services, soit avec des invités sur des thématiques spécifiques.

Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE



- **Réunions du Conseil Communautaire**

Le Conseil Communautaire, assemblée délibérante qui comprend 116 délégués s'est réuni également 7 fois en 2022 aux dates suivantes :

 - 9 février 2022 pour le vote des attributions de compensation provisoires,
 - 9 mars 2022 pour la présentation du Débat d'Orientations budgétaires,
 - 6 avril 2022 pour le vote des budgets,
 - 8 juin 2022 pour la présentation du compte rendu annuel d'activités,
 - 8 septembre 2022 pour la mise en place des fonds de concours aux communes et la révision des taux de la fiscalité en prévision des hausses d'énergie et de l'inflation
 - 27 octobre 2022, signature de la convention de partenariat avec Anaïs BESCOND, et la signature de la convention territoriale globale avec la CAF
 - 14 décembre 2022, bilan de la concertation et arrêt du projet du PLUi de l'ex Communauté de communes du Pays des Lacs et les conditions de reversement obligatoire de la part communale de la taxe d'aménagement.

Comme pour l'année 2021, le Conseil Communautaire a permis d'accueillir en début de séance des personnes extérieures ou de donner la parole à des services pour présenter de nouveaux projets ou de nouveaux outils destinés aux élus. Le 9 février, l'ADMR est venue présenter sa structure et Guy Hugues Maire de Vaux-les-Saint-Claude a attiré l'attention des élus sur la prolifération du frelon asiatique ; le 9 mars les services ont présenté aux conseillers communautaires le nouveau logiciel d'accès aux délibérations IDELIBRE qui a été mis en place en cours d'année et Denis MOREL a présenté un état des dons récoltés par les habitants de Terre d'Émeraude Communauté au profit des ukrainiens. La Régie de Vouglans avec son Président Jean-Charles GROSODIER et la Directrice Laure THUILLIER ont fait un bilan de la première année d'exercice et ont présenté la stratégie de développement lors du Conseil Communautaire du 6 avril. La Fondation du Patrimoine est intervenue quant à elle le 8 juin. Le Conservatoire des Espaces Naturels a été invité le 08 septembre. Monsieur Serge CASTEL, nouveau Préfet, nommé dans l'été Préfet du Jura s'est présenté aux conseillers communautaires le 27 octobre et Anaïs BESCOND championne olympique de biathlon a assisté au



Conseil Communautaire dans le cadre de la convention de partenariat qu'elle a acceptée de signer avec Terre d'Émeraude Communauté.

Enfin, le 14 décembre soirée de la demi-finale de la Coupe du Monde de Football, les élus ont pu regarder en fin de séance le match depuis la salle de la Grenette à Orgelet où s'est tenu exceptionnellement ce conseil communautaire, puisque généralement ces réunions se tiennent à la Salle de Cinéma François Truffaut à Moirans en Montagne.

En ce qui concerne la conférence des Maires qui doit se tenir au moins une fois dans l'année conformément à la loi, celle-ci a eu lieu le vendredi 01 juillet 2022 Salle de la Grenette à Moirans en Montagne. Plusieurs structures ont été invitées notamment les Communes Forestières du Jura représentées par M. Thierry Bailly, Maire de Blye et trésorier de cette instance, M. Jean-Noël RASSAU, Maire d'Onoz et administrateur des communes Forestières accompagnés de M. Rémi CHAMBAUD Directeur de cette structure.

En deuxième partie de cette conférence, la nouvelle Unité de Gendarmerie est venue présenter ses actions en présence de la Maison de Protection des Familles du Jura (MPF). Mesdames CORONEL commandante de la MPF accompagnée de Mesdames SARADIN, COLIN et TARTIER adjudantes ont pu exposer les missions de ces unités et leurs actions sur le territoire.

Enfin Madame Annabelle CARRON, Médecin Chef du SSSM du Jura a clôturé les interventions et a permis de faire prendre conscience aux Maires de l'intérêt d'agir pour faciliter le recrutement de sapeurs-pompiers volontaires sur le territoire.

La conférence des secrétaires de mairie initiée en 2021 a été reconduite en 2022 et une première conférence s'est tenue le 12 avril avec l'intervention du CNFPT représenté par Mme Aurore GRANDVUINET Responsable de l'antenne Jura accompagnée de Madame Stéphanie MARTINELLO qui ont présenté aux secrétaires de Mairie l'offre de formation de l'année 2022 ainsi que le plan de territorialisation.

Au même titre que les conseillers communautaires, les secrétaires de Mairie ont été formées au logiciel IDELIBRE (logiciel d'envoi des convocations et documents des conseils communautaires) afin d'aider les maires le cas échéant et recevoir également les ordres du jour du Conseil communautaire. Enfin Messieurs Alexandre BON, et Pascal JARNO conseillers aux décideurs locaux accompagnés de M. Jérôme FABING Comptable Public sont intervenus pour traiter la question de la mise en place de la M57.

Une seconde conférence des secrétaires de Mairie a été organisée à l'automne, le 10 novembre avec 3 responsables de service qui sont intervenus sur les thématiques suivantes, à savoir les procédures relatives aux marchés publics par Loélia BURLET, les prestations liées à l'assainissement collectif et l'assainissement non collectif par Yoann SEIGNEURET accompagné de Eliane VIOLET et Aurélie VANCLEENPUTTE, et les modes de garde présents sur le territoire et les inscriptions scolaires par Julien CHATEAU.

Ces conférences ont un double objectif, tout d'abord créer du lien entre les secrétaires de Mairie et les services de Terre d'Émeraude Communauté, et comprendre l'articulation entre les deux collectivités.

En termes d'organisation interne, outre le Comité Exécutif composé du Président, de plusieurs Vice-Présidents, de la Directrice Générale des services et de responsables de service en fonction de la thématique abordée, qui s'est réuni quasiment tous les vendredis matins, pour évoquer les questions relatives à l'organisation de la collectivité, des réunions ont été organisées avec l'ensemble des Chefs de Service pour les tenir informés des projets de la collectivité, des décisions prises en termes budgétaires, les impliquer dans les actions visant à réduire la consommation d'énergie...

Le comité risques mis en place en 2021 a permis de faire remonter plusieurs problématiques relatives au suivi des contrats de maintenance des bâtiments et de la sécurité de certains sites.

Enfin l'été 2022 a été marqué par de violents incendies qui se sont propagés sur une partie du territoire. En effet les communes de Cernon, Lect, Vesclès, Cornod, Montlainsia, Montrevel, Chancia, Thoirrette, Plaisia Merlu, Vosbles Valfin, Arinthod et Sarrogna ont été impactées et ce sont 1 200 hectares de friches et forêt en Petite Montagne qui ont été détruits. Une rencontre pour remercier l'ensemble des acteurs qui se sont mobilisés pour lutter contre ces incendies sans précédent, notamment les agriculteurs, les pompiers, les gendarmes, la Protection Civile, les élus locaux, les services administratifs et départementaux ainsi que les bénévoles a été organisée à Arinthod le mardi 20 septembre à la Salle Polyvalente en partenariat avec le Département du Jura.



ÉLUS COMMUNAUTAIRES

PRÉSIDENT ET VICE-PRÉSIDENT



Philippe PROST
Président



Grégoire LONG
Attractivité économique et emploi



Frank STEYAERT
Tourisme et aménagement du territoire



Jean-Charles GROSIDIER
Relations institutionnelles et mutualisation des services



Jean-Paul DUTHION
Environnement, et développement durable



Franck GIROD
Assainissement et ressource en eau



Claude BENIER-ROLLET
Culture



Rémy BELPERRON
Cohésion du territoire et relations avec les communes



Josiane ETCHEGARAY
Communication



Jean-Yves BUCHOT
Déchets, travaux et infrastructures



Yannick CASSABOIS
Enfance, scolaire, périscolaire et extra-scolaire



Guy PIETRIGA
Finances et planification



Sandrine GAUTHIER-PACOUD
Petite enfance, espaces « France Services », MSAP et Tiers-lieux



Denis MOREL
Service aux familles, aux seniors et action sociale



Jean-Charles DALLOZ
Sport et vie associative



Christelle DEPARIS-VINCENT
Urbanisme et cadre de vie (politique du logement)

Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE

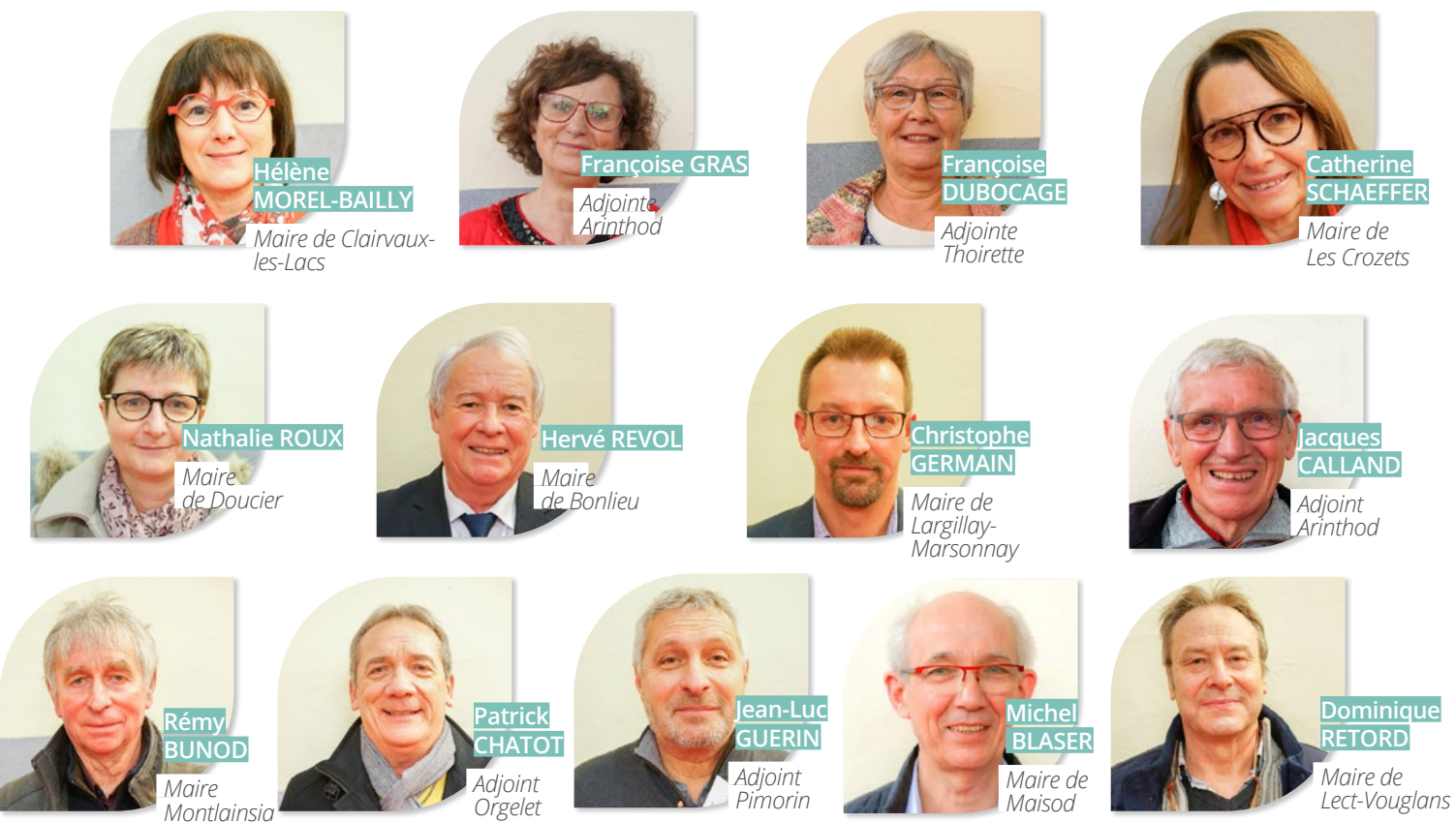


ÉLUS COMMUNAUTAIRES

DÉLÉGATIONS SPÉCIALES



MEMBRES DU BUREAU



NOUVEAUX OUTILS AU SERVICE DES ÉLUS

Depuis le Conseil Communautaire du 06 avril 2022 a été mis en place i-delibRE, une plateforme qui propose une gestion simplifiée des convocations et ordres du jour.

I-delibRE consiste à fournir aux Élus un outil de gestion des séances, permettant de récupérer les documents nécessaires à leur déroulement, de les annoter, le tout sur un terminal nomade (tablette, ordinateur portable, téléphone) et/ou depuis une simple navigation sur internet. L'application est compatible avec les iPads, les tablettes Android ou Windows 8/10.

Depuis sa mise en place, cet outil a remplacé l'envoi papier des convocations et la transmission facilitée des documents de séances à l'occasion de six Conseils Communautaires, quatre Bureaux communautaires et plus récemment de deux CIAS. À l'occasion de la dernière Assemblée, il a été constaté que ce sont 44 Élus qui sont actifs sur la plateforme.

Un élu peut aussi bien travailler depuis sa tablette que depuis son ordinateur avec un simple navigateur. Les documents, une fois téléchargés sont consultables même « hors connexion ».

Ses principales fonctionnalités sont :

- Envoi d'une convocation horodatée
- Création des séances et gestion des présences simplifiées pour le secrétariat
- Consultation des documents de séance en cours et antérieures
- Annotations privées ou partagées des documents pour les Élus

Pour aider les Délégués communautaires dans l'utilisation de cet outil, un



Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE

ideembre
comélus

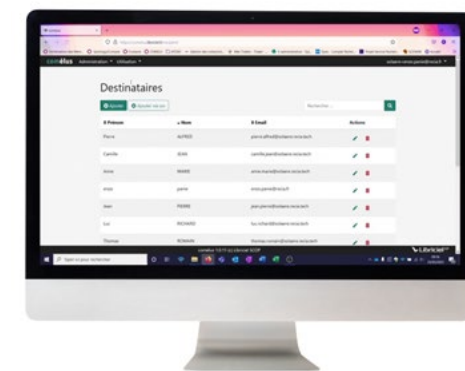
guide a été rédigé par les assistantes de Direction en lien avec le Service communication et le Service TIC. Le secrétariat ayant suivi une formation à ce logiciel est en mesure de porter assistance à l'utilisation de cette plateforme.

En parallèle, et en réponse aux obligations légales introduites par la loi n° 2019-1461 du 27 décembre 2019 relative à l'engagement dans la vie locale et à la proximité de l'action publique, Terre d'Émeraude Communauté a également souscrit un contrat avec la plateforme Comélus qui est un service d'information aux Élus des collectivités membres ne siégeant pas à l'organe délibérant de l'EPCI.

Ses principales fonctionnalités sont :

- Gestion simplifiée et efficiente de listes de diffusions à près de 900 destinataires
- Envoi de mails sécurisés et horodatage prouvant la réception des dossiers
- Transmission de fichiers volumineux
- Notification d'envoi aux Élus
- Récupération des éléments du Conseil communautaire pour l'ensemble des Mairies et Conseil municipaux de Terre d'Émeraude Communauté
- Stockage sécurisé des documents

Ces plateformes sont également accessibles pour les agents de la collectivité afin qu'ils soient informés des points à l'ordre du jour. Il est envisagé de la développer prochainement aux commissions des différents Services communautaires.



Le Service juridique et marchés publics de Terre d'Émeraude Communauté assure la coordination et l'exécution des procédures liées à la passation de l'ensemble des marchés publics conformément à la législation en vigueur, en coopération avec les différents services.

Ses missions sont les suivantes :

- Définition et recensement des besoins des services de Terre d'Émeraude Communauté
- Préparation, passation de l'ensemble des marchés publics (fournitures, services, travaux)
- Suivi de l'exécution des marchés publics
- Suivi des marchés d'assurances
- Suivi administratif, juridique et financier des travaux

Parallèlement à ces missions permanentes, le Service juridique a également procédé en 2022 à la révision de certains baux avec les différents prestataires qui interviennent notamment sur la maison de santé de Moirans-en-Montagne ou sur le pôle d'Arinthod situé au 15 rue des tilleuls. Il a également assuré la location des logements adaptés d'AROMAS et d'ARINTHOD en travaillant sur la mise en place d'une convention de gestion avec la Commune d'AROMAS.

Bilan des marchés passés en 2022

28 Marchés passés en procédure adaptée :

- Maîtrise d'œuvre pour l'aménagement et le développement du site touristique du Regardoir à Moirans-en-Montagne
- Etude de fréquentation Vallée du Hérisson Plateau des Sept Lacs
- Travaux de réhabilitation du système d'assainissement de CHATILLON
- Création de la zone d'activité Les Quarrés commune de Moirans en Montage
- Construction d'un bâtiment pour création de commerce, tiers lieu et logement à Val Suran (suite à une procédure infructueuse)
- Actualisation de la cartographie de la végétation des milieux ouverts sur le site Natura 2000 «Petite Montagne du Jura»
- Construction d'un restaurant au Pont de la Pyle - lot 4 : Menuiseries extérieures et intérieures bois
- Aménagement d'une crèche à Arinthod
- Construction d'un Accueil Collectif pour Mineurs - Moirans-en-Montagne (suite à une procédure infructueuse)
- Construction d'un bâtiment pour la création de commerce, tiers lieu et logement à Val Suran

- Groupement de commandes pour la mise en séparatif du réseau d'assainissement et le renouvellement du réseau d'eaux pluviales et d'eau potable au Hameau de Poitte
- Gestion des Accueils Collectifs de Mineurs de Clairvaux-les-Lacs, Bonlieu, Pont-de-Poitte, Doucier et Moirans-en-Montagne
- Maîtrise d'œuvre travaux de réhabilitation du système d'assainissement collectif de Largillay
- Construction d'un Accueil Collectif pour Mineurs - Moirans-en-Montagne
- Mission de suivi-animation d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat de la commune de Moirans-en-Montagne
- Maîtrise d'œuvre pour la requalification de la trésorerie en office de tourisme
- Mise en place d'une étude pré-opérationnelle sur la commune d'Arinthod dans le cadre d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat
- Démolition et désamiantage - stockage Favre et ALSH - Moirans-en-Montagne
- Construction d'un pont d'accès à l'opération de 8 logements (La maison pour tous) - Moirans-en-Montagne
- Réfection du toit de l'école de Saint-Julien, commune de Val-Suran
- Avis d'appel à la concurrence location gérance restaurant snack camping
- Construction d'un restaurant au Pont de la Pyle
- Groupement de commandes pour la mise en séparatif, création d'un réseau d'eaux usées en PVC, renouvellement de réseau d'eau potable en fonte et création d'un réseau d'eaux pluviales
- Maîtrise d'œuvre travaux de réhabilitation du réseau d'assainissement de Chavéria Bourg

- Appel à projet pour l'exploitation du «chalet du pont de la Pyle»
- Mission d'expertise comptable pour la SPL en création «Terre d'Émeraude Tourisme»
- Maîtrise d'œuvre travaux de réhabilitation des réseaux d'assainissement d'Orgelet et d'Arinthod
- Elaboration du Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)

2 Marchés passés sous la forme de l'appel d'offres :

- Aménagement d'une crèche à Arinthod (suite à une procédure infructueuse)
- Marché d'approvisionnement en combustible bois

L'ensemble des ces marchés est publié et instruit via la plateforme e-marchespublics.com qui permet aux entreprises de consulter les offres de marchés publics, de répondre en ligne et de pouvoir dialoguer avec la collectivité.

EFFECTIF 2022

Pour la Communauté de Communes

Au 31 décembre 2022, Terre d'Émeraude Communauté compte 185 agents soit 158,30 Equivalents Temps Plein effectivement rémunérés qui interviennent dans de nombreux domaines : administratif, enfance (ALSH/écoles), Petite Enfance (crèche, RAMI), technique, ordures ménagères et déchetterie, assainissement, piscine, Musée du Jouet, médiathèques...

9 agents sont placés en disponibilité pour convenances personnelles ou en congé parental.

La collectivité accueille également 1 contrat d'apprentissage et 1 stagiaire longue durée en crèche

NOUVEAUX SERVICES

Un nouveau service a vu le jour en 2022, il s'agit de la Police Intercommunale. Initialement composée de 2 agents, un troisième policier est venu renforcer l'équipe en octobre 2022.

Le service Petite Enfance s'est également développé avec la création d'une micro-crèche à Poids de Fiole, l'équipe se compose de 6 agents soit 5,2 ETP (4,5 ETP pour les professionnelles de la petite enfance et 0,7 ETP pour le ménage).

Les agents en activité sont répartis dans les filières suivantes :

FILIERE ADMINISTRATIVE : 32 agents (30,5 ETP)

- 1 emploi fonctionnel de DGS
- 5 postes d'attaché Territorial
- 1 poste de rédacteur Principal 2^{ème} classe
- 8 postes de rédacteur
- 2 postes d'adjoint administratif Principal 1^{ère} classe
- 4 postes d'Adjoint administratif Principal 2^{ème} classe
- 11 postes d'adjoint administratif

FILIERE ANIMATION : 56 agents (43,78 ETP)

- 1 poste d'animateur principal 2^{ème} classe
- 5 postes d'animateur

- 1 poste d'adjoint d'animation principal 1^{ère} classe
- 4 postes d'adjoint d'animation principal 2^{ème} classe
- 45 postes d'adjoint d'animation

FILIERE CULTURELLE : 12 agents (10,5 ETP)

- 1 poste de conservateur du patrimoine
- 3 postes d'assistant de conservation principal 1^{ère} classe
- 4 postes d'assistant de conservateur du patrimoine et des bibliothèques
- 2 postes d'adjoint du patrimoine Principal 2^{ème} classe
- 2 postes d'adjoint du patrimoine

FILIERE MEDICO-SOCIALE : 14 agents (12,68 ETP)

- 3 postes d'Educateur de Jeunes Enfants de classe Exceptionnelle
- 2 postes d'ATSEM principal 1^{ère} classe
- 1 poste d'ATSEM principal 2^{ème} classe
- 1 poste d'Auxiliaire de Puériculture de classe supérieure
- 7 postes d'Auxiliaire de Puériculture de classe normale

FILIERE SPORTIVE : 1 agent (1 ETP)

- 1 poste d'Educateur des Activités Physiques et Sportives Principal 1^{ère} classe

FILIERE TECHNIQUE : 64 agents (54,16 ETP)

- 1 poste d'ingénieur
- 1 poste de Technicien principal 1^{ère} classe
- 6 postes de Technicien principal 2^{ème} classe
- 4 postes de Technicien
- 4 postes d'agent de maîtrise
- 2 postes d'adjoint technique principal 1^{ère} classe
- 15 postes d'adjoint technique principal 2^{ème} classe
- 32 postes d'adjoint technique

FILIERE POLICE : 3 agents (3 ETP)

- 2 postes de Chef de Service de la Police Municipale Principal 1^{ère} classe
- 1 poste de Chef de Service de la Police Municipale Principal 1^{ère} classe

CONTRATS AIDÉS : 3 agents (2,68 ETP)

- 1 poste en EFS
- 2 postes aux services techniques

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE

185 AGENTS

soit 158,30 ETP

Au 31 décembre 2022

RESSOURCES HUMAINES

EFFECTIF 2022

Pour le Foyer Logement / Halte répit

5 agents (3,30 ETP) interviennent au sein du Foyer Logement et de la Halte répit sur Orgelet.

FILIERE TECHNIQUE : 3 agents (1,85 ETP)

- 3 postes d'adjoints technique

FILIERE MEDICO SOCIALE : 1 agent (0,86 ETP)

- 1 poste de Moniteur Educateur intervenant familial

FILIERE ANIMATION : 1 agent (0,59 ETP)

- 1 poste d'adjoint d'animation

Pour l'EHPAD

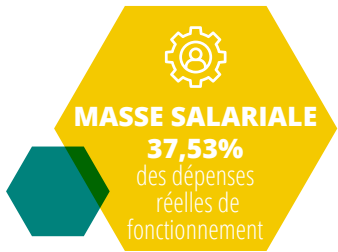
Au 31 décembre 2022, l'effectif de l'Ehpad 24 agents soit 21,70 Equivalents Temps Plein effectivement rémunérés.

FILIERE ADMINISTRATIVE

- 1 poste Direction
- 1 poste secrétariat

FILIERE MÉDICO-SOCIALE

- 1 agent à 0,25 ETP médecin co
- 1 agent à 0,20 ETP Psychologie
- 1 agent infirmier co
- 3 agents (2,5 ETP) infirmières
- 11 agents 10,6 ETP) aide-soignantes
- 2 agents aide-soignantes
- 6 agents agents de service
- 1 agent à 1 ETP contrat d'apprentissage
- 1 agent à 0,70 ETP contrat aidé



La masse salariale

Pour l'année 2022, la masse salariale de Terre d'Émeraude Communauté est de 6 778 190,23 €.

Ce montant correspond à l'ensemble des traitements des agents (salaire de base et primes) auxquels s'ajoutent les charges patronales et les dépenses relatives à l'action sociale, aux assurances statutaires et à la médecine du travail.

Pour le Foyer Logement et la Halte Répit, la masse salariale 2022 est 132 248,15 €.

Pour l'Ehpad la masse salariale 2022 est 1 307 832,76 €.

Élections professionnelles pour le comité social territorial

Le Comité Social Territorial (CST) est l'instance par excellence du dialogue social au sein des collectivités territoriales. À compter du 1er janvier 2023, il remplacera le comité technique et le C.H.S.C.T.

Le CST est compétent pour l'ensemble des agents quel que soit leur statut et sur toutes les questions collectives relatives à l'organisation, au fonctionnement et à la gestion des ressources humaines de la collectivité. Il a été décidé de créer un CST commun pour les agents de la Communauté de communes et du CIAS (Foyer Logement, Halte répit et Ehpad) qui jusqu'alors dépendaient du Comité Technique du Centre de Gestion.

En vue de la mise en place de cette nouvelle instance, des élections professionnelles ont eu lieu le 08 décembre 2022. Quatre bureaux de votes ont été mis en place au sein des 4 pôles et certains agents ont pu voter par voie postale. 219 agents étaient invités à voter. Le taux de participation a été de 48,40 % et les résultats ont été les suivants :

Ont été dénombrés :

- Nombre d'électeurs : 219
- Nombre de votants : 106

- Nombre de suffrages nuls : 1
- Nombre de suffrages valablement exprimés : 104
- Nombre de voix obtenues par chacune des listes en présence :

Titre de la liste et le cas échéant de l'organisation syndicale nationale de rattachement	Nombre de voix obtenues
Liste SAFPT	104

Les nouveaux représentants du personnel qui ont été élus pour 4 ans sont :

	Représentants titulaires	Représentants suppléants
Liste SAFPT	Mme SOUSSIA Céline M. GRABOWSKI Axel Mme LACROIX Ratiba M. SAUCE Jean-Marc	Mme GOYET Magali Mme MAITREPIERRE Charlotte Mme WEISSENBACHER Marianne Mme BARRAUD Cécile

Les représentants de la collectivité ayant été élus pour toute la durée de leur mandat, ils restent inchangés. Pour mémoire il s'agit de :

Représentants titulaires	Représentants suppléants
M. Philippe PROST M. Guy PIETRIGA M. Rémy BELPERRON Mme Sandrine GAUTHIER-PACOUD	M. Jean-Charles GROSDIDIER M. Patrick CHATOT M. Denis MOREL M. Dominique RETORD

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE

En parallèle à cette instance une Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de travail (FSSSCT) a été créée. Cette commission doit se réunir au moins 3 fois par an et elle exerce l'attribution du CST en matière de santé, de sécurité et de conditions de travail.

Les membres de la Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de travail (FSSSCT) sont :

Collège des représentants de la Collectivité	
Titulaires	Suppléants
M. Philippe PROST M. Jean-Paul DUTHION M. Olivier BERNE M. Bertrand WEIGELE	M. Jean-Luc GUERIN M. Julien CHATEAU M. Yoann SEIGNEURET M. Rémy BELPERRON

Collège des représentants du Personnel	
Titulaires	Suppléants
Mme Céline SOUSSIA M. Axel GRABOWSKI Mme Ratiba LACROIX M. Jean-Marc SAUCE	Mme Magali GOYET Mme Charlotte MAITREPIERRE Mme Marianne WEISSENBACHER Mme Cécile BARRAUD

Comité technique

En 2022, le Comité Technique s'est réuni 2 fois afin d'émettre des avis sur divers sujets : monétisation des jours de CET, validation de l'organigramme fonctionnel, don de jours de congés et RTT, charte informatique...



FINANCES

COMPTE ADMINISTRATIF 2022

Le compte administratif est une photographie des finances de la Collectivité au 31 décembre de l'année (budget primitif et décisions modificatives) :

- C'est le rapprochement des prévisions inscrites et votées aux réalisations effectives en dépenses et en recettes,
- C'est l'ajout des reports attendus avec certitude en investissement,
- C'est la présentation des résultats comptables de l'exercice.

La section de fonctionnement retrace toutes les recettes et les dépenses de la gestion courante de la collectivité. L'excédent dégagé par cette section est utilisé pour rembourser le capital emprunté et pour autofinancer les investissements.

La section d'investissement retrace les programmes d'investissement en cours et/ou à venir. Ces différents programmes permettent de répondre aux attentes quant à l'évolution de la collectivité ainsi qu'à valoriser le patrimoine. Les recettes sont issues de l'excédent de la section de fonctionnement ainsi que des dotations/subventions et emprunts.

Terre d'Emeraude Communauté a élaboré, sur l'exercice 2022, 17 documents budgétaires :

- Le budget principal
- Un budget annexe Assainissement
- Un budget annexe SPANC
- Un budget annexe Musée du Jouet (Moirans)
- Un budget annexe Centre Les Crozats à Uxelles

- Un budget annexe Boutique Maison des Cascades
- Un budget annexe Chauffage Bois (Arinthod)
- Un budget annexe Natura 2000
- Neuf budgets annexes ZI/ZA : ZI Lavancia, ZA Grand Gizon (Moirans), ZA Les Quarrés (Moirans), ZA La Clavière (Vaux-les-st-Claude), ZA En Chacour (Arinthod), ZA Orgelet, ZA Patornay, ZA Pays des Lacs (Clairvaux-les-Lacs) et ZA En Chanois (Pois de Fiole).

Les Comptes Administratifs ont été votés par le Conseil Communautaire réuni le 5 avril 2023.

Ce budget 2022 avait été construit, en tenant compte de quatre évolutions majeures :

- Un changement historique du panier fiscal : Un pouvoir de révision des taxes locales qui échappe aux élus,
- Une nouvelle donne : la hausse des prix des matières premières et de l'énergie,
- Des recettes aléatoires : TVA, CVAE, IFER, etc...
- Mais aussi, d'un point de vue national, des propositions en matière de pouvoir d'achat pour les bas revenus qui pourraient entraîner une évolution des charges salariales.

Et les engagements suivants :

- Le maintien de la fiscalité avec des taux inchangés,
- Le maintien de la masse salariale : avec une optimisation de cette dernière,
- Le maintien de l'encours de la dette au niveau du 1er janvier 2020.

1. Budget Principal

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	23 231 609 €	8 439 938 €	31 671 547 €
Dépenses	20 973 778 €	5 564 085 €	26 537 863 €
Résultats 2022	2 257 831 €	2 875 853 €	5 133 684 €
Résultats 2021	3 201 271 €	295 460 €	3 496 731 €
Reste à réaliser	0 €	-3 962 782 €	-3 962 782 €
Résultats de clôture	5 459 102 €	-791 469 €	4 667 633 €

2. Budget Annexe Assainissement

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	2 518 890 €	3 186 803 €	5 705 693 €
Dépenses	2 367 184 €	3 144 145 €	5 511 329 €
Résultats 2022	151 715 €	42 658 €	194 364 €
Résultats 2021	0 €	25 332 €	25 332 €
Reste à réaliser	0 €	-973 722 €	-973 722 €
Résultats de clôture	151 715 €	-905 732 €	-754 017 €

4. Budget Annexe Musée du Jouet – Moirans-en-Montagne

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	793 361 €	81 867 €	875 228 €
Dépenses	795 040 €	241 878 €	1 036 919 €
Résultats 2022	-1 679 €	-160 011€	-161 690 €
Résultats 2021	3 421 €	0 €	3 421 €
Reste à réaliser	0 €	56 652 €	56 652 €
Résultats de clôture	1 742 €	-103 359 €	-101 617 €

3. Budget Annexe SPANC

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	124 502 €	22 842 €	147 344 €
Dépenses	118 684 €	12 780 €	131 464 €
Résultats 2022	5 818 €	10 062 €	15 880 €
Résultats 2021	-21 984 €	121 867 €	99 883 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	-16 166 €	131 929 €	115 763 €

5. Budget Annexe Centre Les Crozats à Uxelles

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	193 768 €	109 863 €	303 631 €
Dépenses	195 689 €	85 323 €	281 012 €
Résultats 2022	-1 921 €	24 540 €	22 619 €
Résultats 2021	3 546 €	18 441 €	21 987 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	1 625 €	42 981 €	44 606 €



6. Budget Annexe Boutique Maison des Cascades

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	22 531 €	561 €	23 092 €
Dépenses	23 092 €	0 €	23 092 €
Résultats 2022	-561 €	561 €	0 €
Résultats 2021	11 336 €	568 €	11 904 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	10 775 €	1 129 €	11 904 €

7. Budget Annexe Chaufferie Bois - Arinthod

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	287 738 €	107 097 €	388 346 €
Dépenses	249 250 €	109 845 €	352 012 €
Résultats 2022	38 488 €	-2 748 €	36 334 €
Résultats 2021	72 312 €	-19 541 €	35 978 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	110 799 €	-22 289 €	88 510 €

10. Budget Annexe ZA Grand Gizon – Moirans-en-Montagne

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	415 728 €	399 189 €	814 917 €
Dépenses	409 764 €	784 883 €	1 194 647 €
Résultats 2022	5 964 €	-385 694 €	-379 730 €
Résultats 2021	49 106 €	-8 620 €	40 486 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	55 070 €	-394 314 €	- 339 244 €

11. Budget Annexe ZA Les Quarrés – Moirans-en-Montagne

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	51 948 €	19 609 €	71 557 €
Dépenses	51 897 €	166 827 €	218 724 €
Résultats 2022	51 €	-147 218 €	-147 167 €
Résultats 2021	-51 €	95 271 €	95 220 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	-0 €	51 947 €	51 947 €

8. Budget Annexe Natura 2000

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	254 260 €	1 733 €	255 993 €
Dépenses	218 325 €	841 €	219 166 €
Résultats 2022	35 935 €	892 €	36 827 €
Résultats 2021	-158 453 €	-1 221 €	-159 674 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	-122 518 €	-329 €	-122 847 €

9. Budget Annexe ZI Lavancia

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	519 657 €	519 657 €	1 039 314 €
Dépenses	519 657 €	975 374 €	1 495 031 €
Résultats 2022	0 €	-455 717 €	-455 717 €
Résultats 2021	61 942 €	-63 940 €	-1 998 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	61 942 €	-519 657 €	-457 715 €

12. Budget Annexe ZA La Clavelière – Vaux-les-st-Claude

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	73 467 €	73 094 €	146 561 €
Dépenses	73 094 €	147 046 €	220 140 €
Résultats 2022	373 €	-73 952 €	-73 579 €
Résultats 2021	-1 782 €	2 050 €	268 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	-1 409 €	-71 902 €	-73 311 €

13. Budget Annexe ZA En Chacourt - Arinthod

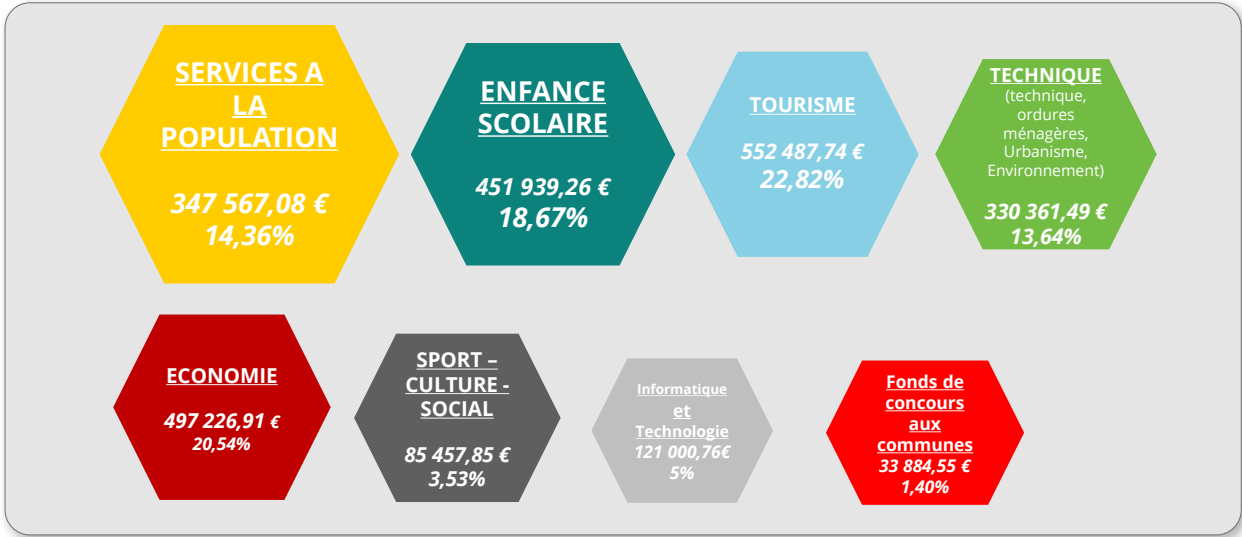
	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	278 414 €	276 492 €	554 906 €
Dépenses	277 923 €	405 483 €	683 406 €
Résultats 2022	491 €	-128 991 €	-128 500 €
Résultats 2021	16 092 €	-22 522 €	-6 430 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	16 583 €	-151 513 €	-134 930 €



FINANCES

PRINCIPAUX INVESTISSEMENTS 2022

Les dépenses réelles d'investissement s'élèvent à 3 683 795 € dont 1 255 281 € de remboursement du capital de la dette.
25% des investissements prévus ont été réalisés.



14. Budget Annexe ZA Orgelet

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	3 634 €	207 €	3 841 €
Dépenses	3 634 €	3 634 €	7 268 €
Résultats 2022	0 €	-3 427 €	-3 427 €
Résultats 2021	0 €	-207 €	-207 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	0 €	-3 634 €	-3 634 €

15. Budget Annexe ZA Patornay

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	30 225 €	30 225 €	60 450 €
Dépenses	30 225 €	63 636 €	93 861 €
Résultats 2022	0 €	-33 411 €	-33 411€
Résultats 2021	0 €	3 198 €	3 198 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	0 €	-30 213 €	-30 213 €

16. Budget Annexe ZA Pays des Lacs – Clairvaux-les-Lacs

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	0 €	0 €	0 €
Dépenses	0 €	0 €	0 €
Résultats 2022	0 €	0 €	0 €
Résultats 2021	0 €	0 €	0 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	0 €	0 €	0 €

17. BUDGET ANNEXE ZA EN CHANOIS - POIDS DE FIOLE

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT	TOTAL
Recettes	0 €	0 €	0 €
Dépenses	0 €	0 €	0 €
Résultats 2022	0 €	0 €	0 €
Résultats 2021	0 €	0 €	0 €
Reste à réaliser	0 €	0 €	0 €
Résultats de clôture	0 €	0 €	0 €

FISCALITÉ

Pour mémoire, dans le cadre de la fusion des 4 Communautés de Communes, Terre d'Emeraude Communauté a dû, conformément aux dispositions de l'article 1638-0 bis du code général des impôts, procéder à l'instauration d'un mécanisme d'intégration fiscale progressive des taux de taxe foncière sur le bâti, de taxe foncière sur le non bâti et de cotisation foncière des entreprises.

Ce mécanisme doit permettre l'harmonisation des taux votés par les anciennes Communautés de Communes afin qu'un taux unique s'applique au terme de la durée de lissage.

Chaque année durant la période d'intégration fiscale progressive, les taux appliqués sont calculés par les Services des Finances Publiques et ces taux tiendront compte d'une éventuelle évolution du taux voté par le Conseil communautaire et de l'évolution des bases.

Compte tenu de la mise en place de la réforme fiscale (Article 16 LF 2020), aucun taux de taxe d'habitation n'a été voté en 2020, les taux appliqués en 2019 ont été reconduits d'office par la loi. En effet, la taxe d'habitation sera supprimée pour les résidences principales à compter de 2023. Sur les résidences secondaires, elle est maintenue mais gelée. Concernant la baisse des recettes, celle-ci est compensée par le transfert de la TVA (sur la base des taux 2017), et par la taxe foncière avec l'augmentation des valeurs locatives.

L'intégration fiscale progressive des taux de taxe sur le foncier bâti, sur le foncier non bâti et de cotisation foncière des entreprises a donc été votée par le Conseil Communautaire lors de sa séance du 16 juillet 2020, et il a été décidé d'appliquer une intégration fiscale progressive du :
- Taux de taxe sur le foncier bâti sur une durée de 12 ans, sur le taux voté de 6,86%,

- Taux de taxe sur le foncier non-bâti sur une durée de 12 ans, sur le taux voté de 16,32%,
- Taux de cotisation foncière des entreprises sur une durée de 8 ans, sur le taux voté de 22,22%,

La politique fiscale pour l'exercice 2022 a été de maintenir les taux.

La Fiscalité Professionnelle Unique (FPU) a donc assuré une recette de 13 789 106 €, auxquels 936 353 € sont reversés au profit du Fonds de Garantie Individuelle de Ressource (FNGIR) soit un produit net de 12 852 753 €. Une partie du produit fiscal est reversée aux communes sous la forme d'une attribution de compensation d'un montant de 2 682 367 €. Terre d'Emeraude Communauté et l'ensemble de ses communes membres sont bénéficiaires du Fonds national de Péréquation des ressources Intercommunales et Communes (FPIC) ; le montant s'élève à 412 063 € pour Terre d'Emeraude Communauté.

LES AUTRES RESSOURCES

Terre d'Emeraude Communauté bénéficie d'une dotation globale de fonctionnement (D.G.F.) ; Elle se constitue d'une dotation de compensation (liée à la disparition de la taxe professionnelle) et d'une dotation d'intercommunalité qui se répartit entre une dotation de base (fondée sur la population) et une dotation de péréquation (fondée sur la fragilité financière). La dotation de compensation s'élève à 577 668 € et la dotation d'intercommunalité s'élève à 410 213 €, soit une dotation globale de fonctionnement de 987 881 €, qui représente 34,61 €/habitant. Pour rappel, le Coefficient d'Intégration Fiscale (CIF), a été « artificiel » durant les 2 premières années qui ont suivi la fusion car il n'y avait pas de données sur les attributions de compensation des 2 années précédentes. Donc, la 1^{ère} année de fusion, son calcul a pris en compte le CIF le plus élevé des 4 ex Communautés de communes pondéré par la population ; le CIF 2020 s'élevait donc à 0,58. En 2021, le calcul s'est fait normalement mais sans les attributions de compensation, il a donc été pondéré uniquement par les dépenses de transfert ; le CIF 2021 s'est élevé à 0,51. En 2022, le calcul s'est fait normalement avec la prise en compte des attributions de compensation 2020 ; Le CIF sera donc

stable à compter de 2022. (cf note d'information du 25 juin 2020 – ministère de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales). Le CIF 2022 est de 0,55.

Terre d'Emeraude Communauté reçoit également pour ses projets, de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR), la Dotation de Soutien à l'Investissement Local (DSIL), le Fonds National d'Aménagement et de Développement du Territoire (FNADT) ainsi que des subventions d'autres collectivités, la Région Bourgogne Franche-Comté, le Département du Jura, l'Agence de l'Eau, l'ADEME, la CAF...

2022 : UN CONTEXTE BUDGÉTAIRE CONTRAINT LIÉ À LA CONJONCTURE

Dès la fin du 1^{er} semestre 2022, face à la conjoncture économique (Inflation générale, qui à fin juillet 2022 était de 6,1%, inflation sur l'énergie plafonnée à 4% jusqu'à fin 2022, hausse de l'inflation du point d'indice qui a été revalorisé à 3.5% au 1er juillet 2022,...), et les impacts budgétaires que celle-ci provoquerait, il a été décidé de mettre en place de manière anticipée une politique budgétaire adaptée.

Aussi, avec un différentiel recettes de fonctionnement versus dépenses de fonctionnement qui tendait à être en deçà de la valeur du capital de la dette annuelle à rembourser, il était plus que jamais nécessaire, dans ce contexte national de dérapage potentiel de nos dépenses et de nos recettes, d'anticiper sur les répercussions et de lancer une stratégie budgétaire qui permette de tendre malgré tout vers une stabilisation de notre épargne brute.

2 temps forts, dans la stratégie mise en place :

- Un effort d'économie sur la section de fonctionnement a été demandé à chaque service, et ce à hauteur de 10%. Cet effort a été parfaitement bien respecté et accompli par tout un chacun. Cela a permis d'alléger la pression en anticipant la hausse exponentielle des coûts, sans remettre en cause fondamentalement les priorités. Les économies réalisées sont évaluées à 400 000 €.

- Une optimisation des recettes avec la nécessité d'activer le levier fiscalité a été réfléchi. En effet, la fiscalité représente 50% des recettes de fonctionnement, et afin d'anticiper la préparation du budget 2023, de maintenir la qualité de ses comptes durablement saine, d'assurer un autofinancement capable de couvrir le remboursement du capital de la dette, et de maintenir la qualité de l'ensemble des services dédiées à la population, il a été approuvé, lors du conseil communautaire du 8 septembre 2022, de modifier les taux de fiscalité 2023, comme suit :
 - Taxe foncière sur les propriétés bâties : 8,66% sur une durée de lissage initiale de 12 ans, ce taux est augmenté de 1,8 points.
 - Taxe foncière sur les propriétés non bâties : 16,32% sur une durée de lissage initiale de 12 ans, ce taux ne connaît pas d'augmentation.
 - Taux de cotisation foncière des entreprises : 23,55% sur une durée de lissage initiale de 8 ans, ce taux est augmenté de 1,8 points.

Cette maîtrise financière sera garante du maintien des investissements à venir et de la capacité à relever les défis infligés par cette situation géopolitique.

LA COMMISSION LOCALE D'EVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Pour 2022, un groupe de travail a été constitué avec des rapporteurs qui ont été désignés lors de la CLECT du 26 janvier 2021, afin d'évaluer les nouvelles charges transférées suite à la modification des statuts et à la définition de l'intérêt communautaire des compétences qui en sont assorties. Ce groupe de travail, avait déjà bien avancé courant 2021 sur les modes de calcul agissant sur le transfert des compétences :

- Médiathèque de Clairvaux-les-Lacs • Equipement communautaire
- Les Vestiaires de Lavancia-Epercy • Equipements restitués à la commune
- La Voirie (ex CCPM) • Compétence restituée aux communes
- L'Accueil Collectif de Mineurs de Moirans en Montagne • Equipement communautaire
- Les aires d'accueil de camping-cars Arinthod et Thoirrette • Equipements restitués aux communes

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE



Le transfert de ces compétences a été effectif au 1er janvier 2022. Le rapport de la CLECT a été présenté au Conseil communautaire du 23 juin 2022.

LA DETTE ET L'ÉPARGNE DE TERRE D'EMERAUDE COMMUNAUTÉ

Un emprunt d'un montant de 1 500 000 € a été contracté sur l'exercice 2022. L'encours de la dette au 31/12/2022 s'élève à 12 199 826 €. L'annuité est de 1 525 570 € répartie entre le remboursement du capital de 1 255 281 € et les intérêts de 270 289 €.

La politique d'endettement est de maintenir l'encours de dette au niveau du 1er janvier 2020, soit 13 143 538 €. Le ratio de capacité de désendettement se situe à environ 3,77 années.

Recettes réelles de fonctionnement	21 621 891 €
Dont recettes exceptionnelles	315 632 €
Dépenses réelles de fonctionnement	18 069 110 €
Dont dépenses exceptionnelles	3 016 €
Épargne brute	3 240 165 €
Taux d'épargne brute %	15%
Amortissement du capital de la dette	1 255 281 €
Épargne nette	2 257 831 €
Encours de la dette	12 199 826 €
Capacité de désendettement	3,77 ans
Evolution de l'encours de la dette	-7,74%

COMMUNICATION

La communication territoriale de Terre d'Émeraude est portée par l'ensemble des 92 communes et le service communication de la Communauté de communes. Fortement attachée à son territoire et à ses institutions, elle a pour mission l'information des habitants sur les services publics, l'animation du territoire et de la vie démocratique. Elle contribue également à la promotion et à l'attractivité du territoire.

Le service développe la communication institutionnelle, qui est aussi partie prenante de la communication locale portée par l'ensemble des médias, site internet, réseaux sociaux, journaux internes, application interne, outils digitaux, réunions d'informations et d'échanges, presse... La mission du service est aussi avant tout de communiquer de façon efficace en interne, auprès de l'ensemble des élus, des chef(fe)s de services et des agents, afin de relayer du mieux possible les messages sur un territoire vaste.

NOUVEAUTÉS 2022

Différents projets ont vu le jour en 2022 et permettent de participer à la diffusion de ces messages :

Une application « Terre d'Émeraude » a été développée fin 2022, avec le prestataire Citykomi. Elle permet aux élus de connaître en temps réel, via leur smartphone, toutes les actualités de la collectivité. Cet outil permet de communiquer de façon simple et rapide auprès des élus du territoire, sans alourdir les boîtes mail souvent chargées. Des messages clairs et concis sont transmis plusieurs fois par semaine afin de maintenir un lien permanent entre les élus et TEC. L'outil a aussi été mis à disposition des chef(fe)s de service, secrétaires de mairies, DGS des Bourgs centre et certaines personnalités politiques du Département.



Terre d'Émeraude aspire à s'ouvrir de plus en plus vers l'extérieur et valoriser son image à travers des valeurs fortes. À cette fin, un partenariat avec la biathlète jurassienne **Anaïs Bescond** a été instauré courant 2022. Son palmarès au niveau international (Coupe du Monde, Jeux olympiques...) est remarquable, et porte des messages forts correspondant aux défis que la

nouvelle Communauté de communes souhaite relever. Grâce à son rayonnement national, sa notoriété auprès des jurassiens, sa personnalité chaleureuse et sa carrière sportive de haut niveau, Anaïs insufflé une image positive de la collectivité et véhicule des valeurs communes qui nous animent :

L'engagement
La persévérance
L'exigence
La solidarité



L'étape 100% jurassienne du Tour de France a été annoncée en fin d'année 2022. La commune de Moirans en Montagne accueillera le 21 juillet 2023, le départ de cette étape et une quinzaine de communes de Terre d'Émeraude verront passer cette course. Terre d'Émeraude soutient la tenue de cet événement sur son territoire et se fait le relais pour communiquer auprès du plus grand nombre.

Le service communication de Terre d'Émeraude a vu arriver un nouvel agent le 1er juillet 2022.

La personne en charge de la communication TEC, a quitté ses fonctions au mois d'octobre 2022 afin de s'occuper de la communication de la Régie de Vouglans, et de même, l'agent en charge de la communication du Musée du Jouet a annoncé son départ, programmé en février 2023. Suite à ces mouvements, le service communication de TEC s'est réorganisé et intègre à présent la communication institutionnelle et la communication du Musée au sein du même pôle.

PARUTIONS ET CRÉATIONS

Le journal intercommunal 39°SUD a été distribué aux habitants :

En juillet 2022 avec une distribution en deux temps :

- par les services de La Poste pour les communes de plus de 500 habitants ;
- par les élus pour les autres communes.

Le numéro paru en juillet 2022 faisait bénéficier chaque habitant d'une offre spéciale :

- une entrée gratuite par famille au musée du Jouet
- l'accès gratuit au site des Cascades du Hérisson
- Un jeu concours a été créé avec la question : Quelle célèbre élégante française du XIXème siècle a été l'une des clientes privilégiées de Louis Vuitton ? Un livre « Louis Vuitton, l'audacieux » était à gagner. Les 2 gagnants ont reçu leur ouvrage en septembre 2022.

Suite aux problématiques de distribution rencontrées avec les services postaux, il a été constaté que plusieurs foyers ne recevaient pas le journal. De plus, en raison d'un manque de retours sur la lecture de ce document, une réflexion avec les élus sur ce sujet a été menée et il a été décidé de stopper l'édition du 39°Sud, afin de mettre plus d'énergie sur des solutions digitales pour communiquer auprès des habitants de Terre d'Émeraude. Le service communication de TEC propose désormais aux Mairies qui le souhaitent un nouveau service avec les « Cahiers de Terre d'Émeraude ». Le but est de faciliter la transmission des sujets intercommunaux du territoire via les bulletins communaux de chaque commune.



Un travail est mené pour mettre en place une newsletter. Une application TEC, proposée dans un premier temps sur un canal privé (réservé aux élus), a pour ambition future d'être ouverte au grand public. En attendant ces outils, une mise à jour très régulière du site internet TEC, combinée à des échanges réguliers avec la presse écrite locale, et des publications régulières sur les réseaux sociaux permettent de tenir informés les habitants du territoire.

Les actions des services de la collectivité ont nécessité la création d'environ 80 visuels (affiches, flyers/brochures, pancartes, lettres d'informations, ... à la demande des différents services de TEC en fonction des agendas d'animations, expositions, ateliers, etc.).

Un journal interne 39 CARATS a été distribué à l'ensemble des agents en décembre 2022. L'objectif de ce document étant le partage d'informations essentiellement en lien avec les Ressources Humaines et la présentation de certains projets.

LA VOIE DU N°1

Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE



Le nombre d'abonnés Facebook est en constante augmentation et compte 2 245 abonnés en fin d'année 2022. Un gros travail de mise en réseau avec différents acteurs du territoire (Département, les communes de TEC, médias locaux type EmotionJura, les entreprises du territoire) est développé afin d'augmenter la visibilité du compte. Le compte LinkedIn de la collectivité est aussi de plus en plus alimenté sur des thèmes en lien avec le tissu économique : les partages et vues sont importants.

2 245 abonnés facebook
390 abonnés LinkedIn

Le film sur l'attractivité du territoire a été finalisé courant été 2022 (réalisé par Daniel Gillet). Ce film a largement été relayé sur l'ensemble des réseaux sociaux puis diffusé lors du Conseil communautaire du 27 octobre. Il sera également mis en avant lors de différents événements de la collectivité (Conférence des Maires, 39° Eco, Adventu'Run, Tour de France 2023...)

Une vidéo a été créée afin de remercier toutes les personnes impliquées pendant les incendies de l'été 2022 qui se sont déclarés sur le territoire de Terre d'Émeraude. Grâce à l'engagement de toutes ces personnes : agriculteurs, pompiers, bénévoles, élus, gendarmes, protection civile, Croix Rouge, ...etc les flammes ont pu être maîtrisées. Terre d'Émeraude Communauté a tenu à remercier l'ensemble de ces personnes et saluer leur courage. Cette vidéo a été relayée sur les réseaux sociaux, sur le site internet de Terre d'Émeraude et diffusée pendant la réception organisée le 20 septembre 2022 à Arinthod.

Un film a aussi été créé en interne afin de présenter le nouveau partenariat avec Anaïs Bescond. Ce dernier croise différents supports audiovisuels : une interview, des spots vidéo d'Anaïs dans la pratique de son sport (biathlon), une partie sur les valeurs qu'elle partage avec Terre d'Émeraude communauté, et son attachement au territoire.

Une seconde vidéo mettant en scène Anaïs Bescond pour le souhait des vœux 2023 a également été montée en interne avant d'être diffusée sur les réseaux sociaux et le site internet de la collectivité.

> L'ensemble des films produits par Terre d'Émeraude communauté sont visibles depuis le compte Youtube de la collectivité et sur le site internet TEC.

COMMUNICATION

AUTRES

Dans la perspective de continuer de développer l'appartenance au territoire et à la collectivité, le service communication a mobilisé quelques leviers :

- En continuant de s'équiper de goodies (tours de cou, sacs à dos) floqués Terre d'Émeraude Communauté. Dans cette même idée, Terre d'Émeraude est attachée à valoriser autant que possible des productions locales façonnées sur notre territoire ou en périphérie (Trophées en bois pour les associations, portes clé en hêtre, travail avec illustrateur du territoire...).
- En proposant aux agents des cadeaux de fin d'année de producteurs locaux (Miel, cuillère à miel et tisane...)



163 244

visites sur le site internet TEC en 2022



INSTANCES ADMINISTRATIVES

Pour chaque Conseil Communautaire, le service réalise un document intitulé « L'essentiel du Conseil Communautaire ». L'objectif est de reprendre les principaux sujets à l'ordre du jour et de faciliter leur compréhension. Ce document est envoyé le lendemain des Conseils à l'ensemble des délégués communautaires et depuis 2022, en interne aux agents de Terre d'Émeraude communauté.

Le service communication assure également la préparation de ces Conseils Communautaires en créant les supports visuels, les effets sonores et les besoins en vidéos pour ces séances.

Il en va de même pour les différents événements organisés par TEC, comme la conférence des Maires, le 39°ECO, le Challenge d'Entreprises (Adventu'Run)...

ACTIONS À MENER EN 2023

Bien évidemment, d'autres projets dont la réflexion a été initiée en 2022, verront le jour en 2023 :

Dans un souci de cohérence territoriale, un travail est en cours avec un prestataire au sujet de la signalétique des bâtiments communautaires. A cette occasion, un inventaire de tous les bâtiments de Terre d'Émeraude est réalisé en lien avec ce prestataire afin de proposer un devis complet des besoins en panneaux, enseignes, totems et toutes autres solutions possibles. Une fois cet inventaire et devis complet réalisé, le service pourra ensuite déterminer quelles sont les priorités et commencer à équiper l'ensemble des locaux de TEC selon le budget d'investissement disponible.

Le service projette de produire un « livre de territoire » sous forme de livre photos afin de mettre en valeur les lieux emblématiques de TEC, ses communes et les personnalités historiques qui l'ont façonné.

Une autre réflexion est menée afin de communiquer d'une même voix pour l'ensemble des structures et services de TEC. Le réseau de médiathèques du territoire va initier le mouvement, avant d'être généralisé à l'ensemble des réseaux concernés.

SERVICE TIC | TECHNIQUE DE L'INFORMATION ET DE LA COMMUNICATION

Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE



2022 est un tournant sur les stratégies de sécurité du système d'information. Terre d'Émeraude a conventionné avec l'ANSSI (Autorité Nationale de la Sécurité des Systèmes d'Information) pour un plan de relance cybersécurité. L'idée, renforcer la sécurité de nos systèmes contre le piratage informatique en adoptant aussi bien des règles très strictes d'utilisation, des configurations plus techniques mais encore de sensibiliser les utilisateurs à la cyberdéfense.

OBJECTIFS

- Renforcer la sécurité en appliquant des règles aux administrateurs et aux utilisateurs
- Renforcer la sécurité en configurant les systèmes et les réseaux
- Sensibiliser les utilisateurs et les administrateurs

ACTIONS ET CALENDRIER

- Réalisation d'un audit sécurité du SI (Système d'information)
- Mise en place de sauvegardes supplémentaires du SI
- Mise en place d'une politique de mots de passe renforcée
- Augmentation de la communication sur la sensibilisation
- Veille renforcée sur les superviseurs
- Actions de sécurisation définies dans le cadre du pack relais à mettre en place sur l'année 2023 et sur les 3 années à venir.

AUTRES ACTIONS DU SERVICE EN 2022

- Continuité de la gestion du parc informatique avec renouvellement de postes utilisateurs.
- Continuité du déploiement de l'application de messagerie instantanée 3CX
- Intervention en support système et amélioration des équipements et installation



FORMATIONS

Les agents de Terre d'Émeraude en formation afin de garantir la sécurité de nos salariés et nos usagers

La formation des agents aux gestes de premiers secours et de lutte contre l'incendie est une obligation pour tout employeur. En 2018, une circulaire (NOR : CPAF18225636C) a fixé l'objectif de 80% des agents formés aux gestes de premiers secours dans la fonction publique au 31 décembre 2021.

Formation premiers secours

Un état des lieux à Terre d'Émeraude avait permis d'estimer un pourcentage d'environ 35 % seulement des agents formés en septembre 2021. Le service Prévention des Risques, à la demande de la collectivité, a mis en œuvre un programme de formations internes. En 2022, cinq sessions de PSC1 se sont déroulées permettant de former une cinquantaine d'agents. Au 31 décembre 2022, le taux de personnel formé à jour de leur formation était de 47 %, soit une progression de 12% en 1 an et demi.

Formation manipulation extincteurs et évacuation incendie

En 2021, seuls quelques agents de la collectivité étaient formés à la lutte contre l'incendie. Plusieurs formations ont été dispensées en 2022. Deux thématiques ont été proposées : « l'évacuation incendie » qui permet de travailler sur les procédures d'évacuation incendie d'une structure et « manipulation d'extincteurs » qui permet à tout agent d'apprendre à manipuler un extincteur en cas de nécessité.

Cette année, 39 agents Terre d'Émeraude Communauté ont pu suivre la formation manipulation d'extincteurs et 21 agents la formation évacuation incendie. Terre d'Émeraude a ouvert la formation manipulation extincteur aux directeurs des établissements scolaires sous réserve d'une autorisation de leur hiérarchie. Cinq directrices d'écoles se sont formées cette année grâce à cette initiative qui sera reconduite en 2023.

47%

de personnel formé au
31 décembre 2022

ÉQUIPEMENT EN DÉFIBRILLATEUR

L'implantation de défibrillateurs dans les structures TEC s'est poursuivie cette année. Les nouvelles installations depuis fin de l'année 2021 sont au nombre de 13. La plupart des défibrillateurs ont été implantés en extérieur. Ils sont tous placés sous contrat de maintenance. A noter que dans le cadre des accords commerciaux passés avec l'entreprise choisie par la Communauté de communes, toutes les communes de Terre d'Émeraude ont la possibilité de bénéficier des mêmes tarifs sur simple demande auprès de la société retenue. Cette information a été relayée à toutes les mairies par mail. Ces accords commerciaux sont prolongés jusqu'au 31 août 2023.

EXERCICES D'ÉVACUATION INCENDIE

En effectuant les visites de structures, il a été constaté l'absence d'exercice d'évacuation sur de nombreux ERP (Etablissements Recevant du Public). Théoriquement, ces exercices doivent avoir lieu tous les 6 mois. L'organisation d'exercices d'évacuation incendie pour les structures accueillant des enfants (crèches et ALSH) ont été prioritaires. Les médiathèques et les pôles d'accueil EFS (Espaces France Services) ont quant à eux engagé des réflexions sur les protocoles d'évacuation et devraient mettre en œuvre des exercices rapidement dès 2023.

Les résultats des premiers exercices menés cette année sont positifs, les responsables et agents sont plus rassurés à l'idée de devoir évacuer leur structure en présence du public en pratiquant cette mise en situation. Ces exercices font l'objet d'une évaluation qui permet de corriger les points de dysfonctionnement rencontrés pendant l'évacuation et de les corriger rapidement.

EQUIPEMENT DES ÉCOLES EN DÉTECTEURS CO2

Dans le cadre de la surveillance de la qualité de l'air et suite à la crise sanitaire, toutes les structures d'accueil des enfants (écoles, ALSH et crèches) du territoire, dont la collectivité a la compétence, ont été équipées de détecteurs

CO2. La collectivité a bénéficié d'une subvention importante pour réaliser cet achat pour la partie scolaire. Le coût total de financement de ce projet est de 10 142,64 € avec une subvention pour les établissements scolaires de 7472 € soit environ 73% du coût total.

DOCUMENT UNIQUE

Un travail avait été initié en 2021 pour la rédaction du document unique de Terre d'Émeraude avec l'OPSAT (Organisme de Prévention et de Sécurité au Travail) qui permet d'évaluer les Risques auxquels sont exposés les agents de Terre d'Émeraude en fonction de leur poste, missions et lieu d'exercice. Le partenariat avec l'OPSAT a pris fin en décembre 2022, les outils mis à disposition, le logiciel de saisie et la façon d'organiser les réflexions n'ont pas donné satisfaction à notre collectivité.

BELVÉDÈRES D'INTÉRÊT COMMUNAUTAIRE

L'ensemble des belvédères d'intérêt communautaire ont été visités. Une trentaine a été recensée. Quatre d'entre eux ont fait l'objet d'une visite par un organisme agréé SOCOTEC qui a évalué la conformité des barrières présentes sur ces équipements.

PERSPECTIVES 2023

Relancer la démarche d'évaluation des risques professionnels et la rédaction du document unique de Terre d'Émeraude en bénéficiant des conseils du Centre de Gestion du Jura. Le service prévention des risques sera porteur de cette démarche en s'appuyant sur un comité de pilotage et des groupes de travail constitués de responsables de service et d'agents de la collectivité.

Procéder à un état des lieux des différents contrôles réglementaires qui sont à réaliser sur l'ensemble du patrimoine bâti de Terre d'Émeraude et l'informatiser. L'objectif est d'en assurer un suivi précis en temps réel, de façon à programmer de manière efficace les interventions correctives et de mieux préparer les commissions de sécurité.

Assurer le suivi du parc des défibrillateurs de Terre d'Émeraude.

Assurer le suivi des belvédères d'intérêt communautaire.

Poursuite de la mise en place de formations internes liées à la sécurité s'adressant à tous les agents : SST (Sauveteur Secouriste au Travail), PSC1 ; évacuation incendie, manipulation d'extincteurs et habilitations électriques.

Continuer à accompagner les responsables de structures ERP afin de généraliser à toutes les structures les exercices d'évacuation incendie.



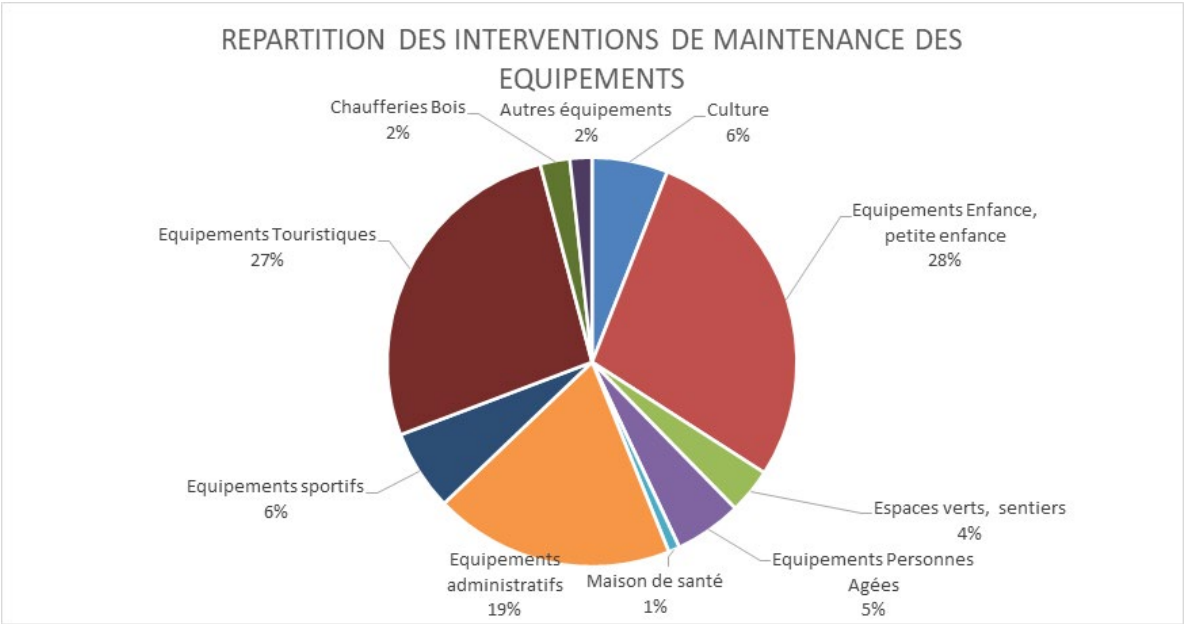
MAINTENANCE TECHNIQUE DU PATRIMOINE COMMUNAUTAIRE

Chargées de l’entretien des bâtiments (réparations, maintenances diverses, aménagements, ...), des zones artisanales et industrielles, des sites et des espaces verts, de la logistique des manifestations, les équipes techniques de Terre d’Emeraude Communauté, interviennent sur chaque pôle à la demande des différents services. Préparation et installation de salles, déménagements de bureaux, d’archives, création et mise en place d’étagères, divers travaux de plâtrerie, peinture, réparations d’urgence (fuites, chauffage, ...) ; Les équipes assurent par ailleurs l’exploitation et la maintenance courante des installations techniques des piscines, de la chaufferie bois d’Arinthod, et, sont en appui du service assainissement, pour la maintenance de certaines stations d’épuration.

Elles interviennent également pour effectuer des travaux de modification ou d’adaptation du patrimoine. A titre d’exemple, les travaux suivants ont été effectués en régie :

- La grande salle de réunion du pôle de Clairvaux a été transformée en bureaux pour accueillir la SPL Terre d’Emeraude Tourisme (cloisons, électricité, peintures...),
- Des locaux spécifiques pour le stockage de produits d’entretien ont été créés à Orgelet et Arinthod,
- Les écoles de Poids De Fiole et de La Chailleuse ont été sécurisées,
- A l’école de Poids de Fiole, les agents des services techniques ont créé et installé un parc à vélos
- Des aménagements ont été créés dans la boutique des cascades et une passerelle a été rénovée sur le site,

Ainsi, en 2022, 10 000 heures de travaux ont été consacrées directement à ces travaux de maintenance technique et d’aménagements du patrimoine.



Sur commande des communes, ils peuvent également entretenir les espaces verts et effectuer de la petite maçonnerie. Les équipes vertes de l’Adapemont interviennent sous convention pour le compte de la Communauté de communes, qui apporte un soutien financier fort à l’association. Ces actions s’inscrivent aussi dans le cadre de la politique des emplois verts initiée depuis de nombreuses années par le Conseil Départemental du Jura et les politiques d’État en faveur des personnes les plus éloignées de l’emploi.

LES GRANDS PROJETS

Plusieurs grands projets ont connu un démarrage opérationnel en 2022 :

- La reconstruction du chalet du pont de la Pyle (montant des travaux : 425 000 € HT) ; Les travaux ont débuté le 25 avril 2022. Ils ont été retardés par la liquidation de l’entreprise en charge des menuiseries extérieures : une nouvelle consultation et une modification de l’ordonnancement des travaux ont été nécessaires.

L’ouverture du restaurant, dont l’exploitation a été confiée suite à une consultation, par bail commercial, à la société RENNARK (M. Merlin Renna), est prévue début mai 2023.

- L’aménagement de la Crèche d’Arinthod, au rez-de-chaussée du bâtiment communautaire : Après approbation de l’avant-projet détaillé, deux procédures ont été nécessaires en 2022 pour attribuer l’ensemble des marchés de travaux dont le montant global s’élève à 198 047 € HT ; les travaux débiteront en 2023 avec pour objectif une ouverture à la rentrée de septembre 2023 ;
- L’aménagement du Tiers-lieu de Val Suran : Le bâtiment, entièrement reconstruit au centre du village, abritera en rez-de-chaussée un commerce, au premier étage une médiathèque et les locaux de France Service et au dernier niveau des logements. Le projet, cofinancé par la commune et TEC, et subventionné par l’état (DRAC), fait l’objet d’une maîtrise d’ouvrage déléguée à TEC pour sa mise en œuvre. Deux consultations ont également été nécessaires pour attribuer les 14 lots, pour un montant de travaux de 1 244 447 € HT. Les travaux débiteront début 2023.

ASSAINISSEMENT

Depuis le 1^{er} janvier 2020, date de la fusion, la compétence assainissement non collectif et collectif est exercée sur l'ensemble de Terre d'Émeraude Communauté.

MARCHÉS DE MAÎTRISE D'ŒUVRE DE 2022

Rédaction des cahiers des charges et recrutement de maîtres d'œuvre en vue de travaux sur les communes suivantes :

- Chavéria (réseaux du bourg)
- Largillay-Marsonnay (réseaux et station du village de Largillay)
- Orgelet (réseaux du bourg)
- Arinthod (réseaux du bourg)
- Vosbles-Valfin (station de Valfin sur Valouse)

PRINCIPALES ÉTUDES DE 2022

- Finalisation des études diagnostiques des systèmes d'assainissement de Gigny, Doucier et Dompierre-sur-Mont.
- Validation des projets de travaux à Pont-de-Poitte (réseaux du Hameau de Poitte), Onoz (réseaux du bourg), Dompierre (réseaux du bourg), Chatillon

(réseaux et station du bourg), Orgelet (réseaux du bourg), Gigny (réseaux et station du bourg), Largillay-Marsonnay (réseaux et station du village de Largillay), Cernon (réseaux et station du hameau de Menouille), Arinthod (réseaux du bourg), Vosbles-Valfin (station de Valfin sur Valouse), Chavéria (réseaux du bourg).

- Elaboration des dossiers loi sur l'eau des systèmes d'assainissement de Chatillon et de Gigny.
- Validation des zonages d'assainissement de Saint Hymetière sur Valouse et de Montfleur suite à enquêtes publiques.

MARCHÉS DE TRAVAUX DE 2022

Les consultations des entreprises ont été réalisées pour les travaux suivants :

- Clairvaux : Mise en séparatif de 320 ml de réseaux de la Place du chêne (marché de travaux : 97 867,16 € HT) ; exécution à partir du mois de septembre 2022.
- Chatillon : mise en séparatif de 2100 ml de réseaux du bourg (marché de travaux : 921 723,76 € HT) et création d'une station de type filtres plantés de roseaux de 365 EH (Equivalents Habitants) (marché de travaux : 399 500 € HT) ; exécution des travaux programmée en 2023.



- Pont-de-Poitte : mise en séparatif de 870 ml de réseaux du hameau de Poitte (marché de travaux : 260 280,00 € HT) ; exécution des travaux programmée en 2023.

PRINCIPAUX CHANTIERS DE 2022

- Clairvaux : Mise en séparatif de 320 ml de réseaux de la Place du chêne (marché de travaux : 97 867,16 € HT).
- Fontenu : Réhabilitation de 610 ml de réseau et création d'un poste de relevage (marché de travaux : 441 750 € HT) ; la 1^{ère} tranche de travaux s'est déroulée d'avril à début juillet 2022 (avant la période touristique), la 2^{ème} et dernière tranche sera réalisée début 2023.
- Val Suran – Village de Saint Julien : Mise en séparatif de 1500 ml de réseaux + chemisage de 200 ml de réseaux + création d'un bassin d'orage de 90 m³ + réhabilitation du poste de refoulement (marchés de travaux : 818 494,87 € HT) ; les travaux se termineront début 2023.

- Cressia : mise en séparatif de 1500 ml de réseaux (marchés de travaux : 571 556,06 HT) ; les travaux se termineront début 2023.

- Aromas : Le projet a consisté à renouveler 600 ml de réseau à Aromas et Burigna, à modifier un déversoir d'orage à Marsonnas et à reprendre quelques regards (marché de travaux : 135 633,76 € HT). Les travaux démarrés en décembre 2021 se sont terminés en début d'année 2022.

- Thoirette : Installation et mise en service d'un dégrilleur automatique au niveau du poste de relevage en tête de station (18 171 € HT)

Ces différents investissements ont bénéficié de subventions de l'agence de l'eau Rhône, Méditerranée, Corse (+/- 50% en tenant compte de coûts plafonds). Certains dossiers sont en attente de décisions d'aides DETR et DST.

Remarque concernant les différents travaux de mise en séparatif des réseaux d'assainissement : les particuliers devront le cas échéant déconnecter leur fosse septique et raccorder leurs sorties d'eaux usées sur les boîtes de branchements positionnées en limite de propriété.

ORDURES MÉNAGÈRES

La collecte et le traitement des déchets ménagers relèvent de la compétence du service public depuis la loi du 15 juillet 1975. Le Code général des collectivités territoriales prévoit que les communes ont la charge d'assurer l'élimination des déchets des ménages et assimilés dans le respect des réglementations environnementales et sanitaires. Les communes peuvent transférer à des établissements de coopération intercommunale (syndicats, communauté de communes) l'ensemble ou partie de cette compétence.

Depuis le 1^{er} janvier 2018, la gestion des déchets est une compétence obligatoire des intercommunalités. Issue de la fusion de 4 anciens epci, Terre d'émeraude communauté est ainsi compétente en matière de collecte et de gestion des ordures ménagères sur son territoire.

L'exercice de la compétence « déchets » est déléguée à l'échelle des anciens périmètres historiques « petite Montagne », « Région d'Orgelet » et « Jura Sud » : Ces anciennes Communautés de Communes ayant fait le choix du transfert de la compétence et d'en faire assurer le service respectivement par les Sictoms de la zone de Lons le Saunier et de du Haut Jura. L'ancien territoire « Pays des Lacs » quant à lui gérait en régie la collecte des bacs gris et des bacs bleus ainsi que la déchetterie intercommunale des Sablières de Boissia. A ce jour sur Terre d'émeraude communauté, la législation n'impose pas le recours à un collecteur unique sur le territoire. En revanche, l'harmonisation des modes de contributions au financement du service est obligatoire sur l'ensemble des communes de Terre d'émeraude Communauté à échéance 2026.



Figure 1 : Illustration du territoire intercommunal et des périmètres de collecte des déchets.

En 2022, La Taxe d'Enlèvement des Ordures Ménagères et la Redevance d'Enlèvement des Ordures Ménagères sont en vigueur sur le territoire. 5 déchetteries sont présentes sur le territoire, dont l'une est gérée en régie par Terre d'Émeraude Communauté. La régie de collecte de terre d'Émeraude Communauté dessert 5605 habitants hors saison. Le territoire est très impacté par l'activité touristique et subit un pic d'activité durant la saison estivale.

La compétence traitement des déchets est transférée à l'échelle du territoire au syndicat de traitement des déchets ménagers du Jura (SYDOM du JURA). Les déchets recyclables issus du bac de tri sont triés au centre départemental de tri des ordures ménagères à Lons le Saunier, les déchets résiduels issus du bac gris sont incinérés à Lons le Saunier et les déchets non valorisables collectés en déchetterie sont stockés au centre de stockage du Jura (CSJ) à Courlaoux.

Nature du produit	Quantités	Évolution
	Tonne ou m³ ou litre	Quantité
Tout-Venant	169,85 t	↓
ALCG	152 m³	↑
DDS (Hors Eco-DDS)	3,7 t	↓
Déchets Verts	472,5 t	↑
Bois	234,42 t	↓
Déchets de placo-plâtre	37,02 t	↓
Plastiques durs	41,26 t	↓
Huiles minérales	4000 L	=
Pneumatiques	2342 unités	↑
Gravats	230 m³	
Huiles végétales	1502 kg	↓
DDS Eco-DDS	8,347 t	↓
Verre	47,8 t	↑
Piles et accumulateurs	1597 kg	↓
Ampoules et tubes fluorescents - Car-touches encres		
Textile		
Capsules Nespresso		
Carton	46.99 t	↓
Mobilier-DEA	149.95 t	↓
DEEE	75.4	↓
Ferrailles	136,1 t	↑
Batteries automobiles	1,845 t	↓

POLICE INTERCOMMUNALE



La création d'un service de police intercommunale au sein de Terre d'Émeraude Communauté validée par le Conseil Communautaire du 22 septembre 2021 et par les conseils municipaux des communes membres de la collectivité selon la règle de la majorité qualifiée, a pris effet au 1^{er} janvier 2022, avec un lancement des interventions sur le second semestre. Le 1^{er} semestre a été consacré à la mise en place (agrément, achat de matériel et rencontres avec les Maires). Terre d'Émeraude Communauté a procédé au recrutement de deux agents au 1^{er} janvier 2022, un adjudant, officier de police judiciaire, ayant effectué 22 ans de service au sein de la gendarmerie et un gendarme, ayant pour sa part effectué 19 ans au sein de la gendarmerie. Un 3^{ème} agent a rejoint l'équipe au 1^{er} août 2022, adjudant à l'escadron de gendarmerie mobile pendant 18 ans.

La priorité a été donnée à la qualité des personnels recrutés, avec des agents qui habitent le territoire et qui ont une bonne connaissance de ce dernier. Rémy Belperron, Vice-Président en charge de la police intercommunale a un rôle de coordination et de priorisation. Il valide le programme hebdomadaire des policiers intercommunaux en fonction des demandes des Maires et des événements programmés et l'adapte pour les situations urgentes et imprévues. La police assure aussi certaines missions pour la Régie de Vouglans.

Principales missions de la police intercommunale :

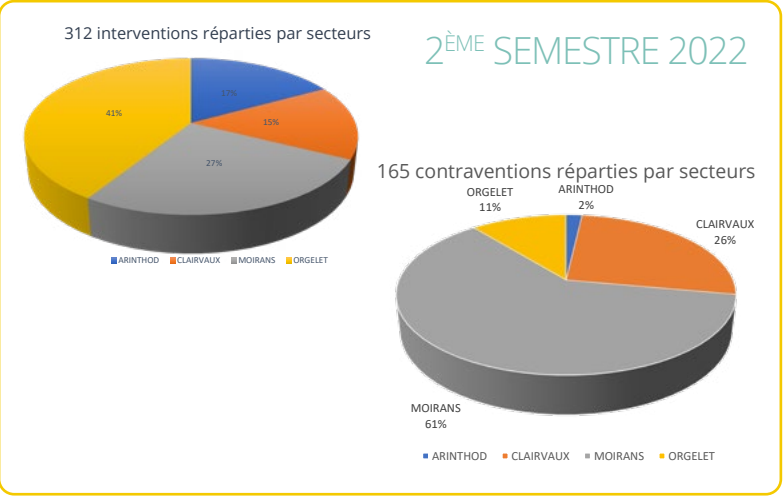
- Sécurisation des périmètres scolaires
- Surveillance générale
- Police de l'hygiène et de la salubrité publique
- Conflits de voisinage
- Police des animaux
- Appui aux Maires lors de manifestations liées à l'évènementiel
- Gestion des stationnements
- Police de l'urbanisme
- Missions annexes : bruit & environnement

Cette police intercommunale a vocation à intervenir sur l'ensemble du territoire, mais compte tenu de la législation, elle ne pourra pas intervenir



dans les communes où le conseil municipal n'a pas voté favorablement, étant rappelé que le pouvoir de Police reste de la compétence du Maire, officier de police judiciaire adjoint. Cette disposition a été d'ailleurs rappelée par le colonel Huguet, commandant le groupement de gendarmerie du Jura, et les services Préfectoraux lors d'une réunion de cadrage en janvier 2022. Dans ce contexte, cela signifie également que la police intercommunale ne peut pas légalement intervenir sur des équipements pourtant intercommunaux situés dans des communes qui n'ont pas délibéré favorablement à la création de ce service. Néanmoins, la position des conseils municipaux n'est pas immuable et n'engage pas les communes de manière irréversible. Si une commune éprouvait le besoin de bénéficier de services de cette police, une nouvelle délibération du Conseil Municipal peut être à nouveau prise.

Une police territoriale dévouée aux élus locaux, qui a reçu de bons retours de la part des habitants qui voient les passages réguliers des agents et se sentent sécurisés, un véritable service de proximité accessible. Lors des incendies de l'été 2022, leur présence était très rassurante, ils ont par exemple bloqué la circulation le 11 août 2022 afin de permettre l'évacuation des villages de Menouille et Cernon et faciliter le travail des sapeurs-pompiers.



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Afin de conforter le service Environnement et Développement Durable et lui permettre d'assurer pleinement ses missions, en particulier sur le volet biodiversité, l'équipe constituée de 6 agents est passée de 4,65 ETP à 5,1 ETP en octobre 2022.

BIODIVERSITÉ

Natura 2000

Le territoire engagé pour la biodiversité européenne

Impulsés par l'Europe, les sites Natura 2000 visent à préserver des habitats naturels et des espèces représentatifs de la biodiversité européenne et rares ou menacés sur le territoire. En tant que structure animatrice du site Natura 2000 « Petite Montagne du Jura », Terre d'Émeraude Communauté facilite la mise en œuvre des actions prévues dans le document de gestion du site.

Gestion des habitats et des espèces d'intérêt communautaire

9 nouveaux *contrats Natura 2000* ont été déposés en 2022 : ils concernent la mise en place d'îlots forestiers de sénescence à Gigny-sur-Suran, La Tour-du-Meix, Onoz, Vescles et Vosbles-Valfin, afin de favoriser notamment les espèces inféodées aux vieux boisements ; la réouverture de pelouses sèches à Dramelay et Vosbles-Valfin (abattage, débroussaillage de la végétation ligneuse, puis mise en pâturage des parcs) ; la création de mares sous couvert forestier à Onoz ; enfin l'aménagement d'un bâtiment à Vosbles-Valfin pour faciliter la cohabitation des propriétaires avec une colonie de chauves-souris.

Sur le site Natura 2000, Terre d'Émeraude Communauté anime également la contractualisation avec les agriculteurs *via les mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC)*. En 2022, elle a accompagné la poursuite des contrats démarrés en 2021 jusqu'en mai 2023, soit 49 exploitations agricoles, représentant 875 ha engagés dans 9 mesures différentes pour un montant total de 148 154 €. Un Programme Agro-Environnemental et Climatique (PAEC) a été déposé fin août 2022 dans le cadre de la nouvelle programmation 2023-2027. Il prévoit la mise en œuvre de 8 mesures ciblées sur les enjeux prioritaires du site Natura 2000, sur 1247 ha, pour un volume financier de 1 044 470 € sur 5 ans.

Quatre *chantiers nature* ont été organisés en partenariat avec le LEGTA de Montmorot, au cours desquels des étudiants ont pu s'exercer à des travaux de réouverture de la végétation (abattage, débroussaillage, exportation des rémanents) à La-Tour-du-Meix, Orgelet, Maisod et de restauration de mare à Aromas.

Porter à connaissance

L'équipe Natura 2000 a poursuivi sa mission de porter à connaissance des enjeux de biodiversité du site auprès des porteurs de projets et des services de l'État ; cette mission s'exerce notamment dans le cadre du dispositif d'évaluation d'incidences Natura 2000, mais également pour accompagner techniquement des projets de restauration portant sur des milieux aquatiques ou des surfaces pastorales. L'ensemble de ces informations, formalisé dans des notes techniques, concerne des projets très divers (> 55 projets en 2022) : réfection de ponts ou de pistes, renaturation d'étangs, construction de bâtiments, entretien de fossés, arrachage de haies, organisation de manifestations sportives, retournement de prairie, révision d'aménagement forestier, travaux en cours d'eau, entretien de réseaux électriques, etc.

Amélioration des connaissances

L'étude cartographique des milieux forestiers initiée en 2021 s'est poursuivie en 2022 sur la frange ouest du site.

Un stage portant sur les mares du nord du site a quant à lui permis d'améliorer les connaissances relatives à l'état de conservation de ces points d'eau et aux amphibiens présents. Au total, 128 points d'eau ont été inventoriés, dont 60% sont considérés en état moyen à bon ; 10 espèces d'amphibiens ont pu être observées.

Dans le cadre de *projets tutorés*, deux groupes d'étudiants issus du LEGTA de Montmorot et de l'Université Claude Bernard Lyon 1 ont été accueillis pour réaliser des inventaires amphibiens et plancher sur des projets de création de mares.

Un programme de *suivis faune/flore* a été initié en 2022 sur plusieurs taxons (amphibiens, mammifères, oiseaux, rhopalocères, odonates, flore), en priorité dans le cadre des contrats Natura 2000 (suivis post-contrats) ainsi que sur certaines espèces patrimoniales. L'objectif de ces suivis est double : il s'agit d'évaluer d'une part l'effet des travaux engagés, et d'autre part l'état des populations (densité, aire de répartition).

Information et sensibilisation

Une communication régulière a été assurée sur la vie du site Natura 2000 afin de valoriser et d'illustrer les actions mises en œuvre (sorties, chantiers, travaux dans le cadre des contrats), via le *site internet* et la *page Facebook dédiés*, ainsi que par voie de presse.

Une *brochure* a été éditée pour informer les maires et le grand public sur les espèces communément présentes dans le bâti, leur statut de protection, la réglementation associée et les recommandations à suivre pour la réalisation de travaux.

Deux *rencontres sur les haies* à destination des agriculteurs ont été organisées en 2022. Elles ont permis d'évoquer la multifonctionnalité des haies (biodiversité, tenue des sols, rétention des polluants, bien-être animal, protection des cultures...), les modalités d'entretien de ces linéaires boisés et les pistes de valorisation de la ressource en bois en plaquettes pour la production d'énergie ou le paillage des bâtiments.

Afin de sensibiliser le public aux richesses naturelles du territoire, un cycle de *sorties et de conférences* est proposé chaque année sur le site Natura 2000. Les animations sont assurées par des prestataires extérieurs (associations, établissements publics...) ou par les chargés de mission Natura 2000. En 2022,



Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE

14 animations ont été réalisées sur le territoire sur des sujets variés : zones humides, pelouses sèches, mares et amphibiens, chauves-souris, reptiles, haies, etc.

Espaces Naturels Sensibles

Protéger et valoriser des sites remarquables

Terre d'Émeraude Communauté abrite plusieurs Espaces Naturels Sensibles (ENS) labellisés par le Département du Jura, dont deux en gestion directe : Lac et marais de Viremont à Valzin en Petite Montagne et Cirque et marais de Vogna à Arinthod. Diverses actions peuvent y être menées, soutenues par le Département, qui renforcent ainsi la préservation et la valorisation de ces sites.

Voici quelques-unes des actions mises en œuvre en 2022 au sein des deux ENS :

ENS Lac et marais de Viremont

- Suivi de la mise en œuvre des travaux de restauration hydro-écologique du lac et du marais de Viremont portés par le Département du Jura
- Rédaction et diffusion d'une lettre d'information à destination des habitants de Valzin en Petite Montagne, présentant les travaux (objectifs, étapes, modalités de mise en œuvre)
- Suivi de la population de Glaieul des marais
- Préparation du projet de Bail Rural Environnemental liant la commune et l'exploitant
- Actualisation et poursuite de la rédaction du plan de gestion du site
- Reprise de la réflexion relative à l'aménagement du site pour le public

ENS Cirque et marais de Vogna

- Accompagnement de la mise en place d'une journée d'animations organisée par un groupe d'étudiants du lycée de Montmorot
- Participation aux discussions avec les partenaires (Département, communes, syndicat des eaux) concernant le projet de restauration du ruisseau
- Définition de la composition du comité de pilotage



ENVIRONNEMENT ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Agriculture et biodiversité Un vaste programme en faveur des pelouses sèches

La mission éco-pâturage, mise en place fin 2021 suite à l'engagement de Terre d'Emeraude Communauté dans l'appel à projet Mob'biodiv, s'est concrétisée en 2022 par l'étude des pelouses sèches dans le secteur Pays des Lacs. Ce travail d'inventaire a permis de révéler la présence de 1129 hectares de pelouses sèches, ce qui représente 5 % de la zone étudiée. Sur la base des informations collectées, Terre d'Emeraude Communauté est désormais en mesure d'accompagner et de conseiller les acteurs du territoire qui assurent l'entretien de ces milieux naturels patrimoniaux, et de proposer une feuille de route pour les années à venir.

Ce travail partenarial a également donné lieu à des rencontres techniques sur le terrain en présence d'élus, de propriétaires, de gestionnaires de pelouses sèches, de techniciens de diverses structures (Conservatoire d'Espaces Naturels de Franche-Comté, Conservatoire du Littoral, Département du Jura, Jura Nature Environnement), ainsi qu'à une animation de sensibilisation organisée dans l'été à Songeson.

GEMAPI et grand cycle de l'eau GEstion des Milieux Aquatiques et Protection contre les Inondations

Sur le territoire de Terre d'Emeraude Communauté, la compétence GEMAPI a été transférée au Syndicat Mixte du PNR du Haut-Jura sur l'Ain Médian, la Valouse et la Bienne, et au Syndicat de la Rivière Ain Aval et Affluents sur le Suran. Sur le bassin versant de la Seille, la compétence est exercée en régie.

Terre d'Emeraude Communauté a été associée aux réflexions et aux bilans relatifs aux projets portés par le Syndicat Mixte du PNR du Haut-Jura et le Syndicat de la Rivière Ain Aval et Affluents, dans le cadre de réunions de chantier, de comités techniques et de comités de pilotage (ex : restauration de la Bienne, reprise du tracé du Valouson à Marigna-sur-Valouse, restauration du Merlue à Ecrille, mise en place d'aménagements sur le Valzin et le Chartru, Etude de Bon Fonctionnement du Suran, PAPI Ain Aval & Affluents).

SANTÉ-ENVIRONNEMENT

Lutte contre l'ambrosie : l'affaire de tous !

L'ambrosie à feuilles d'armoïse est une plante au pollen fortement allergisant, en progression dans notre département. La lutte contre cette plante représente un enjeu majeur de santé publique : afin de réduire l'exposition des populations aux pollens, il est primordial que propriétaires, gestionnaires et collectivités s'impliquent dans son élimination chaque année.

Terre d'Emeraude Communauté agit aux côtés de la FREDON Bourgogne Franche-Comté en tant que coordinateur intercommunal de la lutte contre l'ambrosie. A ce titre, elle assure la diffusion d'informations, mobilise les communes via les référents ambrosie et participe au financement d'un chantier d'élimination sur son territoire.

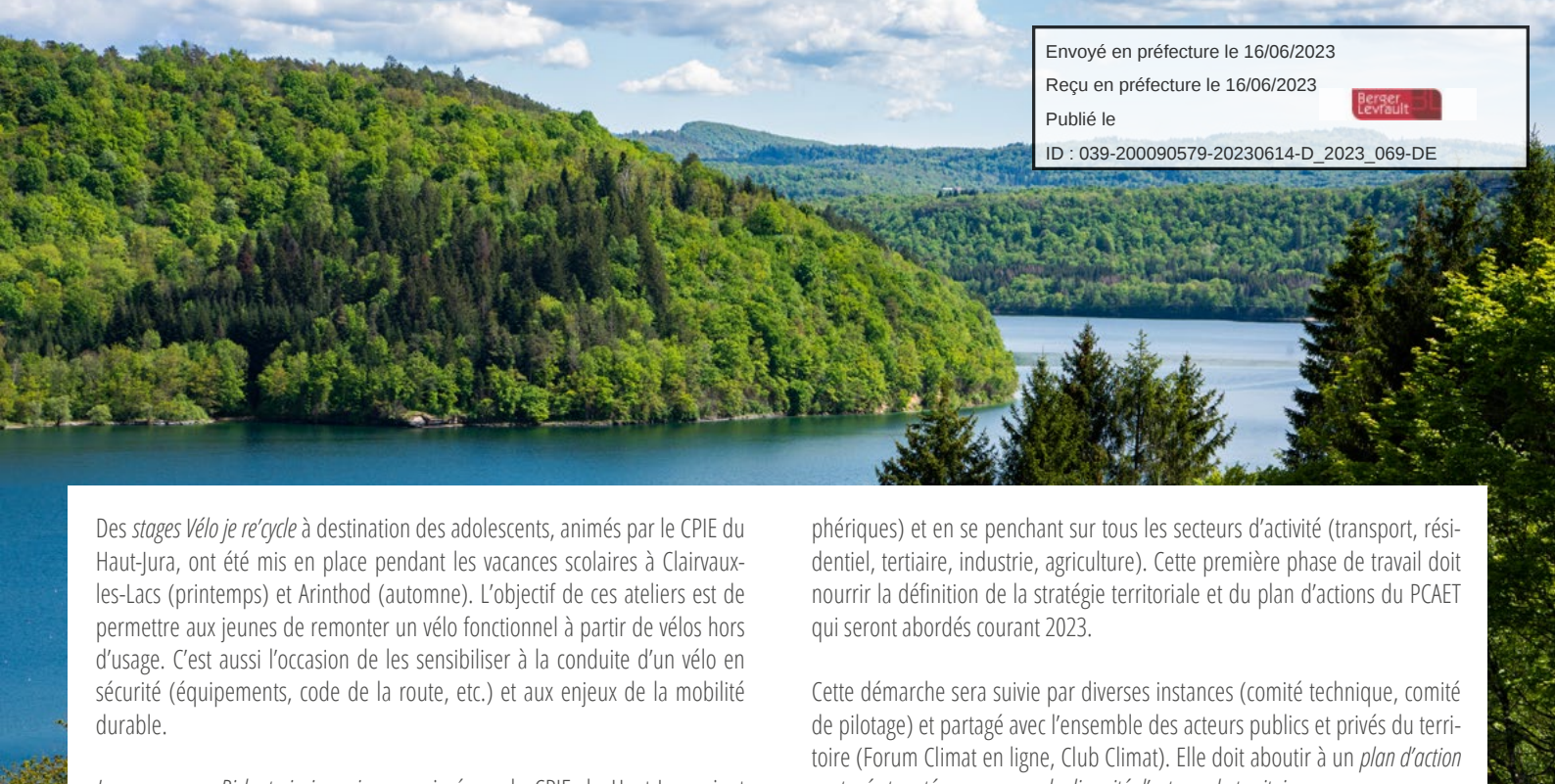
En 2022, Terre d'Emeraude Communauté a réuni les référents communaux afin de proposer de nouvelles orientations et d'organiser de manière plus efficace la lutte contre l'ambrosie. De nouvelles actions ont ainsi été programmées : formation à la reconnaissance de l'ambrosie et accompagnement des référents pour les stations problématiques de certaines communes.

EDUCATION A L'ENVIRONNEMENT

Connaître et comprendre pour être en capacité d'agir

La protection de la nature et le développement durable sont des enjeux majeurs pour nos générations et celles à venir. Consciente de cette responsabilité, Terre d'Emeraude Communauté se donne pour objectifs de sensibiliser les plus jeunes à l'environnement et aux comportements éco-responsables.

Un appel à candidatures, conçu comme un accompagnement aux projets des enseignants, a été lancé à la rentrée scolaire 2022-2023 pour mobiliser les écoles sur différentes thématiques environnementales (biodiversité, eau, déchets, transition énergétique), auquel 27 classes ont répondu. Dans ce cadre, 617 élèves bénéficient d'animations environnement à l'automne 2022 ou au premier semestre 2023, aux côtés d'éducateurs professionnels du CPIE du Haut-Jura et du photographe naturaliste Julien ARBEZ.



Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE



Des stages Vélo je re'cycle à destination des adolescents, animés par le CPIE du Haut-Jura, ont été mis en place pendant les vacances scolaires à Clairvaux-Lacs (printemps) et Arinthod (automne). L'objectif de ces ateliers est de permettre aux jeunes de remonter un vélo fonctionnel à partir de vélos hors d'usage. C'est aussi l'occasion de les sensibiliser à la conduite d'un vélo en sécurité (équipements, code de la route, etc.) et aux enjeux de la mobilité durable.

Le programme Biclouterie jurassienne, animé par le CPIE du Haut-Jura, vient compléter les équipements et services associés au projet LYVIA sur le secteur Jura Sud. Il s'est traduit en 2022 par la mise en place de permanences pour réceptionner des vélos à la déchetterie de Moirans-en-Montagne, un premier atelier de réparation de vélos à Etival, des interventions auprès des scolaires au collège de Moirans-en-Montagne, et deux journées de formation au bénéfice des salariés en insertion de l'Adapemont à la ressourcerie d'Arinthod.

TRANSITION ENERGETIQUE

Le territoire à l'heure du changement climatique Plan Climat Air Energie Territorial

Suite à son lancement officiel fin 2021, Terre d'Emeraude Communauté a recruté le bureau d'études BL Evolution pour l'accompagner dans l'élaboration de son Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET). Son objectif pour le territoire : maîtriser la consommation d'énergie, développer les énergies renouvelables et atténuer les effets du changement climatique.

Cette démarche commence par un état des lieux du territoire, selon différents volets (consommation énergétique, émissions de gaz à effet de serre, production d'énergie renouvelable, séquestration de carbone, polluants atmos-

phériques) et en se penchant sur tous les secteurs d'activité (transport, résidentiel, tertiaire, industrie, agriculture). Cette première phase de travail doit nourrir la définition de la stratégie territoriale et du plan d'actions du PCAET qui seront abordés courant 2023.

Cette démarche sera suivie par diverses instances (comité technique, comité de pilotage) et partagé avec l'ensemble des acteurs publics et privés du territoire (Forum Climat en ligne, Club Climat). Elle doit aboutir à un plan d'action partagé et porté par une grande diversité d'acteurs du territoire.

Contrat d'Objectif Territorial

Le Contrat d'Objectif Territorial (COT) vise les mêmes objectifs que le PCAET mais se focalise quant à lui sur les compétences exercées par la Communauté de communes et son fonctionnement interne. Il s'articule autour de deux domaines phares – Climat-Air-Energie et Economie Circulaire – et offre à la collectivité la possibilité d'être labellisée « Territoire en transition ».

Impulsé par le Pays Lédonien en partenariat avec l'ADEME, le COT a pour but d'accélérer les changements de pratiques de la collectivité, dans un processus d'amélioration continue, afin de réduire son impact environnemental et d'impulser une animation territoriale en ce sens. Il a nécessité en 2022 une forte mobilisation des services de la collectivité pour dresser l'état des lieux des pratiques et des projets référencés par la démarche.

Mobilités durables

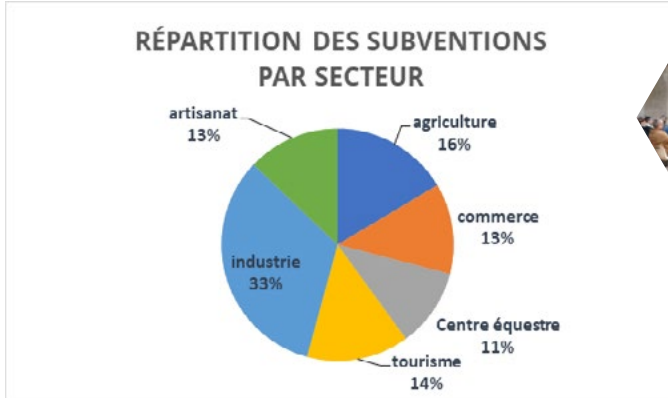
Le cheminement doux qui relie les villages de Nogna et Poids de Fiole a pu être achevé en fin d'année 2022 et permettre ainsi la circulation apaisée et sécurisée des familles, à pied, à vélo ou en poussette, pour rejoindre l'école et la crèche.

L'année 2022 est une année de remise en question : tout juste sortis de la crise sanitaire, entreprises, particuliers et institutions publiques doivent faire face aux augmentations significatives des coûts des énergies et de l'inflation. Période d'incertitude et de tension de l'emploi, elle redistribue les cartes en matière d'investissements et de projets.

Dans ce cadre, le service développement économique est à l'écoute et au service des entreprises afin de faciliter les échanges avec l'administration et proposer des solutions.
Ses actions se déclinent en 3 volets :

LE PLAN FINANCIER

• **L'Aide à l'Immobilier d'Entreprise** : grâce à ce dispositif qui soutient l'investissement local des entreprises installées ou tout juste créées, ce sont au total plus de 91 000€ qui ont été accordés en faveur de 14 entreprises. Malheureusement, compte tenu de l'augmentation du coût des matières premières, de nombreux projets ont été reportés.



• **Le vote de subventions** : territoire riche de savoir-faire, Terre d'Émeraude soutient financièrement la filière bois, l'agriculture ou encore l'emploi. En 2022, L'implication de Terre d'Émeraude Communauté représente un total de 34 550€ votés au profit de : La plateforme Tecbois, l'Atelier au Village de Les Crozets, l'événement Le Jura de ferme en ferme et la Mission Locale Sud Jura.

Photo : Le Jura de Ferme en Ferme – Les Epicurieux – Paysans boulangers à Gigny



PLAN RELATIONNEL

• **La communication** auprès des différents acteurs, grâce à la création de deux événements :



- 39°éco, à destination des responsables et dirigeants locaux (deux rencontres en 2022) : des moments inédits sur le territoire et privilégiés, ponctués d'interventions des élus locaux, des services de l'Etat, de chefs d'entreprises mais également des temps d'échanges libre pour aborder les enjeux actuels, locaux ou internationaux.

- 39°fun, événement sportif et convivial à destination des salariés des entreprises du territoire, à la base nautique de Bellecin. Ces événements ont connu un fort succès auprès des participants et seront réitérés dans les années à venir.

Photo : 39°fun – Juratoys



• **L'écoute et les échanges** : les challenges liés à l'augmentation des coûts des énergies et des matières premières, les problématiques de recrutement ou encore la tension foncière créent de nombreux challenges pour les entreprises locales. Grégoire LONG, Vice-Président, est le premier interlocuteur des entreprises.

• **Le développement des relations écoles-entreprises** : pour la seconde année, le service attractivité économique et emploi a organisé, en partenariat avec les entreprises volontaires et les 4 collèges du territoire des visites d'usine et des interventions en classe. En 2022, les sociétés PFC à Arinthod, Actémium et Berry à Moirans-en-Montagne, Hébert à Orgelet ont proposé des visites de leurs établissements ainsi que des informations sur les parcours de formation. Les élèves du collège de Clairvaux-Les-Lacs ont quant à eux assisté à la présentation de Monsieur Petit, scieur, mais également de la société SKF en classe et ont pu visiter le camion de l'industrie, outil de formation de la filière métallurgie (IUMM).



PLAN TECHNIQUE

• **La poursuite des travaux des Zones d'Activités Economiques à Moirans-en-Montagne** : poursuite des études écologiques de la ZAE Les Quarrés en vue de la commercialisation de près de 6 hectares d'ici fin 2023.

• **La gestion foncière en ZAE** : la mise en place des Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) ainsi que la loi Climat et Résilience promulguée au Journal Officiel le 24 août 2021 conduisent la collectivité à mener une réflexion stratégique sur son foncier afin de répondre aux enjeux de développement futur des entreprises.
Dans ce cadre, la collectivité a participé au Salon de l'Immobilier d'entreprise, en partenariat avec l'Agence Economique Régionale à Paris en décembre afin de faire la promotion du territoire.

Afin d'être au plus proche des besoins des acteurs du territoire, la commission attractivité économique & emploi s'est réunie à 4 reprises (visites de l'entreprise MP Usinage à Moirans-en-Montagne, de l'hôtel-restaurant de la Varine à La Chailleuse, de l'entreprise PFC à Arinthod et de la brasserie l'Origine du Monde à Orgelet).



PETITE ENFANCE, ENFANCE JEUNESSE ET SCOLAIRE

ACCUEILS DE LOISIRS ET SECTEUR JEUNES

En règle générale, nous constatons sur l'ensemble de nos accueils de loisirs une augmentation des fréquentations sur le temps périscolaire, 395 600 heures de présence enfant avec la reprise des TAP (Temps d'Activités Périscolaires) stoppés depuis 2020 cause COVID. Une légère augmentation également est à noter sur les périodes extrascolaires avec plus de 95 500 heures de présence enfant. Les projets initiés en 2022 ont pu avoir lieu avec la levée des protocoles sanitaires et surtout les moments festifs et conviviaux avec les familles. Petit à petit les accueils de loisirs ont pu rouvrir leurs portes aux parents pour qu'ils puissent rentrer dans les structures, ce qui n'était plus possible depuis 2020. Cette pratique est nécessaire pour renouer les liens avec les familles qui ont besoin de voir où évoluent leurs enfants, notamment pour les plus petits.

A noter que 2022 est marquée par 2 événements majeurs pour Terre d'Émeraude Communauté ; la reprise de la compétence péri et extrascolaire sur la commune de Moirans en Montagne au 1er janvier 2022 ainsi que le développement du secteur jeunes avec la mise en place, depuis la rentrée scolaire, de temps d'animation auprès des jeunes dans tous les collèges ainsi que l'organisation de veillées et de nouveaux séjours sur différentes thématiques qui fonctionnent très bien. En 2022, nous recensons 4 240 heures de présence enfant sur ces différentes actions.



ÉCOLES

La rentrée 2022 fut marquée par 1 fermeture de classe et 1 ouverture provisoire pour une année avec nouvelle étude en 2023. Le nombre d'élèves a fortement diminué et il est passé de 920 élèves pour 41 classes à 903 élèves pour 41 classes. Les séances piscine prévues sur l'année ont pu se dérouler comme prévu ainsi que les différents projets et sorties organisés par les écoles : Projet cirque, voyages scolaires, spectacles, médiathèques...



CONVENTION TERRITORIALE GLOBALE

Cette convention, signée pour 5 ans à partir du 1^{er} janvier 2022, vise à définir le projet stratégique global du territoire ainsi que ses modalités de mise en œuvre. Nous avons coconstruit avec la CAF ce projet à partir d'un diagnostic partagé tenant compte de l'ensemble des problématiques du territoire et associant l'ensemble des acteurs concernés en interne et en externe. La convention et ses annexes s'articulent avec les conventions d'objectifs et de financement signées avec Terre d'Émeraude Communauté ou nos délégataires. Toutes ces conventions représentent plus d'un tiers des financements des services petite enfance et enfance jeunesse.

PETITE ENFANCE (CRÈCHES)

Les structures ont retrouvé un fonctionnement normal sans contraintes particulières après le passage de la crise sanitaire. Un établissement a néanmoins dû fermer pendant 3 jours pour cause COVID. Une année 2022 structurée et des liens renoués avec les familles à travers des temps d'échanges et l'organisation de manifestations pour le plus grand plaisir de tous.

Vie des structures

651 jours d'ouverture et 82 enfants accueillis sur les 3 crèches en 2022, ce qui représente 67 767 heures réalisées. La forte hausse observée entre 2021 et 2022 s'explique par l'ouverture d'une nouvelle micro-crèche sur la commune de Poids de Fiole fin janvier 2022 (cf. focus).

Quelques restes de la crise COVID

Depuis la crise sanitaire, nous remarquons un changement dans le fonctionnement des familles selon les crèches. Nous notons notamment des journées moins longues pour les enfants sur l'amplitude horaire et un besoin hebdomadaire moins important sur le nombre de jours. Les protocoles COVID prévoyaient de désinfecter les locaux, les jouets, le mobilier très régulièrement ce qui nous a amené à une réflexion éco responsable sur les produits d'entretien utilisés. Nous avons investi dans du matériel adapté aux normes petite enfance afin d'utiliser le moins possible de produits au quotidien. Cette réflexion est poussée plus loin en adaptant la vaisselle, les couches, le linge utilisé par exemple. En 2023, nous prévoyons d'élargir la thématique éco responsable à l'ensemble de nos structures petite enfance.

Les projets initiés

Beaucoup de projets ont été mis en place pour cette année de reprise avec un engouement particulier des familles qui, pour certaines, n'avaient pas encore eu l'occasion de participer à des moments d'échange et de partage avec les équipes de professionnelles. Les équipes pédagogiques ont pu organiser des événements en soirée pour le plus grand plaisir des grands et des petits : spectacle de Noël, fête de l'été,

portes ouvertes... ou en journée : carnaval, chasse aux œufs, éveil musical, immersion d'artistes dans les structures... Une année riche en projets !

Des équipes motivées et des partenariats qui se mettent en place

En parallèle de ces actions, les équipes continuent de se former pour améliorer la qualité d'accueil d'année en année. Des formations sur l'aménagement des espaces, rendre une crèche plus éco responsable, des conférences à destination des professionnels de la petite enfance... Chaque crèche a un partenariat avec la médiathèque de son secteur pour des moments privilégiés autour du livre ainsi qu'avec les Relais Petite Enfance pour divers projets collectifs, l'APEI de Lons le Saunier intervient régulièrement pour proposer divers projets en interaction avec les enfants. Grâce à notre proximité avec l'entreprise Smoby, nous avons des dons de jeux pour les crèches.

OUVERTURE DE LA CRÈCHE DES LYNX D'ÉMERAUDE !

Depuis fin janvier 2022 une nouvelle micro-crèche a ouvert ses portes sur la commune de Poids de Fiole qui peut accueillir jusqu'à 12 enfants. Une première année très satisfaisante tant sur le plan quantitatif que qualitatif. En effet, la crèche a attiré bon nombre de familles à tel point que nous n'avons pas pu répondre favorablement à toutes. En seulement 11 mois, l'équipe de professionnelles a su imposer une réelle dynamique et instaurer un rapport de confiance avec les familles et les enfants. Beaucoup de projets mis en place et une fréquentation des familles lors des temps conviviaux très importante !



PETITE ENFANCE, ENFANCE JEUNESSE ET SCOLAIRE

PROJET CULTURE POUR TOUS

Projet initié par Terre d'Emeraude Communauté et porté par 3 agents du secteur de la petite enfance, il est financé par TEC, la CAF ainsi que la DRAC à hauteur de 10 600 euros au total. Il s'est articulé autour de plusieurs ateliers, plusieurs lieux d'accueils et avec la participation de 460 personnes ; professionnels, familles et enfants confondus. L'objectif principal de cette action était de favoriser l'éveil culturel en rendant accessible différentes actions sur l'ensemble territoire de TEC en passant par les crèches, les RPE, les ALSH / secteur jeunes et les EHPAD.

PETITE ENFANCE (RPE : RELAIS PETITE ENFANCE)

En 2022, les Relais Petite Enfance ont pu relancer les animations auprès des assistants maternels et mettre en place différents projets en partenariat avec des acteurs locaux.

Nous avons pu organiser notamment des spectacles dédiés à la petite enfance avec les médiathèques de TEC, un livret sur le handicap a été créé après plusieurs années de travail et d'échanges avec nos partenaires. Les actions autour de l'éveil à la nature et à la culture reprennent vie après 2 ans de ralentissement ainsi que la manifestation « Enfance en Fête » avec une fréquentation de plus de 600 personnes.

Suite au renouvellement du marché de service pour la gestion des RPE de Clairvaux et Orgelet, nous travaillons dorénavant avec un seul et même gestionnaire mais 2022 est surtout marquée par le développement de l'offre sur le secteur d'Arinthod en itinérance par l'animatrice du RPE d'Orgelet.

Nous poursuivons également le travail avec les assistants maternels concernant les propositions de formations, de conférences et de temps conviviaux. En 2022, des actions permettant la promotion du métier d'assistant(e) maternel(le) commencent à prendre forme mais également des actions pour les familles qui sont dans l'attente de lieux de rencontre et d'échange.



ESPACES FRANCE SERVICES

Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE



LA LABELLISATION ESPACE FRANCE SERVICES

Dans la continuité de la réalisation d'une « Charte d'Accueil des Usagers », la Communauté de communes a souhaité labelliser le service d'accueil. C'est tout naturellement vers le label « Espace France Services » qu'elle s'est orientée.

Aussi le 1^{er} janvier 2021, la labellisation a été officialisée lors de la signature des conventions pour le site d'Orgelet, Clairvaux les Lacs et Moirans en Montagne.

Cette démarche s'inscrit dans la continuité de la première vague de labellisation qui avait eu lieu le 1^{er} janvier 2020 pour le site d'Arinthod ainsi que ses 2 antennes « Val Suran » et « Aromas ». Ces antennes EFS offrent les mêmes services de conseils et d'accompagnement aux habitants du territoire dans leurs démarches administratives et numériques.

Pour cette année 2022 le site de Moirans en Montagne a déménagé dans les anciens locaux de la Communauté de communes Jura Sud ainsi que le site d'Arinthod qui se situe dans les anciens locaux de la Communauté de communes Petite Montagne.

Début octobre 2022, Terre d'Emeraude communauté a signé avec la Préfecture du Jura et L'ANCT une mise à disposition de 50% du temps de travail de la coordinatrice des « Espaces France Services » pour devenir l'Animatrice Départementale du Jura pour une période d'un an renouvelable.

En mars 2022 l'ouverture d'une antenne a eu lieu à Vaux lès Saint Claude, une autre est prévue à Doucier en 2023.

MISSIONS DES EFS

Dans chacun des EFS, il est proposé un espace mutualisé de services délivrant une offre de proximité et de qualité à l'attention de tous les publics. Pour répondre à cet objectif, une information et un accompagnement de premier niveau sont mis en place afin de réduire les inégalités sociales et territoriales d'accès aux services de l'Etat.

Des partenariats sont développés afin de :

- Faciliter l'accès au numérique ;
- Accompagner pour résoudre des problématiques de tous les jours ;
- Permettre la mise en relation entre les usagers et l'opérateur concerné.

SITUATION ET COMPOSITION DU LOCAL

Les locaux des EFS se composent de trois espaces :

- Un bureau d'accueil,
- Un bureau confidentiel,
- Une salle pour des ateliers avec nos partenaires/ permanence de nos partenaires.



ESPACES FRANCE SERVICES

HORAIRES D'OUVERTURE ET COMPOSITION DES ÉQUIPES

Avec une équipe composée de 8 agents et 1 coordinatrice, les six sites accueillent le public :

ARINTHOD – 15 rue des tilleuls 39240 Arinthod
03.84.48.75.86 - 06.70.92.45.23
efs-arinthod@terredemeraude.fr
Lundi : 8h30-12h et 13h-17h30 ;
Mardi : 8h30-12h et 13h-17h30 ;
Jeudi : 8h30-12h30 et 13h30-18h ;

CLAIRVAUX-LES-LACS - 12 Rue Saint-Roch 39130 Clairvaux les lacs
03.84.25.88.37 - 06 44 95 37 39
efs-clairvauxleslacs@terredemeraude.fr
Lundi : 8h-12h ;
Mardi : 8h-12h ;
Mercredi : 13h30 – 17h30 ;
Jeudi : 8h-12h ;
Vendredi : 8h-12h et 13h -18h.

PUBLIC

La fréquentation et les demandes 2022

La fréquentation permet de répertorier le nombre de visites par jour dans les Espaces France Services. Concrètement, les demandes des usagers sont enregistrées chaque jour par les agents.

ANNÉES / SITES EFS	Arinthod	Orgelet	Clairvaux-les-Lacs	Moirans-en-Montagne	Total Accompagnements
2020	1 548	1 500	X	X	3 048
2021	1 580	1 525	790	386	4 281
2022	1 391	1019	514	434	3 358

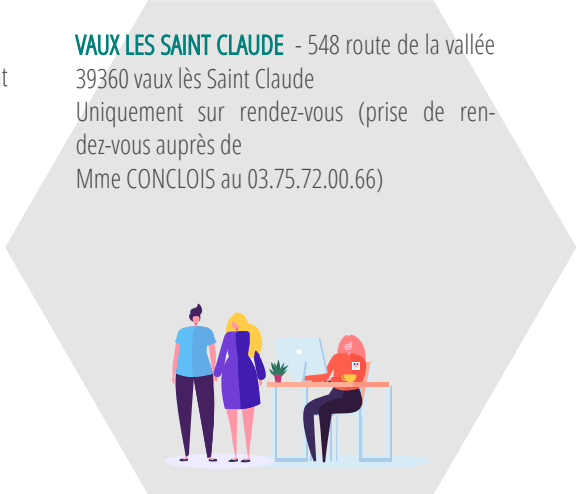
ORGELET - 4 chemin du quart 39240 Orgelet
03 84 25 54 06 - 06 44 95 37 39
efs-orgelet@terredemeraude.fr
Lundi : 8h30-13h ;
Mardi : 8h30-12h30 et 13h30-17h30 ;
Mercredi : 8h-12h30 ;
Jeudi : 13h – 17h30 ;
Vendredi : 9h-13h ;

MOIRANS EN MONTAGNE - 87 avenue de Saint Claude 39260 Moirans en Montagne
03.75.72.00.66
efs-moiransenmontagne@terredemeraude.fr
Lundi : 9h-12h et 13h-17h ;
Mardi : 13h30-17h30 ;
Mercredi : 9h-13h ;
Jeudi : 13h30 -17h30 ;
Vendredi : 9h-12h et 13h30-16h.

VAL SURAN - 45 rue Lezay Marnésia
Mercredi : 8h-12h30 ;
Vendredi : 8h-12h et 13h – 17h30 ;

AROMAS - (Salle de la Mairie) rue de l'école 39240 Aromas
Vendredi : 13h30-17h

VAUX LES SAINT CLAUDE - 548 route de la vallée 39360 vaux lès Saint Claude
Uniquement sur rendez-vous (prise de rendez-vous auprès de Mme CONCLOIS au 03.75.72.00.66)



Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE

CONVENTIONS LOCALES



PARTENAIRES DE L'ETAT



EHPAD RÉSIDENCE DU MOULIN

La Résidence du Moulin située 4 rue du Moulin est un établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes.

Cette structure prend en charge des personnes âgées dépendantes ayant besoin d'aide pour les actes de la vie courante. Elle propose un cadre de vie rassurant et permet d'éviter l'isolement des résidents. Elle vise à stimuler et à maintenir l'autonomie des personnes accueillies et permettre également aux aidants de la personne âgée de profiter de « moments de répit ». (Accueil de jour).

PUBLIC ACCUEILLI

L'établissement dispose de 36 lits permettant d'accueillir des personnes âgées en hébergement permanent ainsi que 2 lits en hébergement temporaire. La structure dispose de 7 places d'accueil de jour pour des personnes âgées (9h/18h).

TAUX D'OCCUPATION EN 2022

Le taux d'occupation en accueil permanent s'élève à 98,11%, soit 12 891 journées (185 journées d'hospitalisation). 649 journées en temporaire (11 journées d'hospitalisation) ont été enregistrées, ce qui représente 88,90% de taux d'occupation. En ce qui concerne l'accueil de jour, un total de 283 journées a été comptabilisé, soit un taux d'occupation de 16,43%.

PARTENAIRES

- Institutionnels : Agence Régionale de Santé Bourgogne Franche Comté, Conseil Départemental et CIAS Terre d'Émeraude Communauté
- Financier : Agence Régionale de Santé pour le budget SOINS, Conseil Départemental pour le budget Hébergement et Dépendance
- Animation : en interne et occasionnellement prestataires extérieurs (conteur, chants, musiciens, médiateur animal.)
- L'Association « MOIRANS SOLIDARITE » toujours disposée à apporter son soutien financier dans la réalisation de nos projets (borne mélo, participation aux voyages de juin, animation musicale etc..)
- Médicaux et paramédicaux de MOIRANS : cabinet médecins, Atelier équi-

libre, 2 fois par semaine par les kinés de Moirans en plus des prises en charge individuelles, pédicure, une fois par mois, ...

- La pharmacie de Moirans-en-Montagne est notre partenaire principal pour l'approvisionnement en médicaments.

TARIFS 2022

Prix par jour pour une personne hébergement

Permanent 57€76
Temporaire 57€76
Tarif dépendance :
GIR 1 et 2 : 20€09
GIR 3 et 4 : 12€75
GIR 5 et 6 : 5€41

Prix par jour pour une personne en accueil de jour

Pour 1 journée d'accueil 28€88
Tarif dépendance pour accueil de jour
GIR 1 et 2 : 18€08
GIR 3 et 4 : 11€48
GIR 5 et 6 : 5€41



Du 14 au 21 mai 2022, dans le cadre du voyage seniors organisé par le CIAS, 6 de nos résidents, accompagnés par nos deux animatrices se sont rendus au village club Les Issambres – La gaillarde – dans le VAR à 8 km de Ste Maxime et 24 km de St TROPEZ, pour une semaine de vacances ensoleillée en pension complète.

Cette année d'autres résidents partiront la dernière semaine de juin 2023 à Carqueiranne dans le var (83).

En 2022, la résidence a vu l'arrivée d'un Adjoint à la Directrice.

LA HALTE RÉPIT ACCOMPAGNEMENT LA RENCONTRE D'ALOÏS

Cette structure apporte aux habitants de la Communauté de Communes Terre d'Émeraude et aux communes voisines son soutien aux personnes atteintes de maladie neurodégénérative et de leurs proches aidants. Ce lieu d'accueil non médicalisé propose des activités adaptées aux personnes malades et permettent aux aidants de prendre du temps pour eux. En effet, l'épuisement physique, fatigue morale, sentiment d'isolement sont souvent les conséquences de ce face-à-face exclusif avec le malade. Une prise de relais temporaire centrée sur l'écoute et le partage, pour maintenir un lien social malheureusement trop souvent altéré par la maladie et rompre le face-à-face exclusif entre l'aidant et l'aidé.

- Après une année de fermeture en raison de la crise sanitaire, la halte répit a réouvert ses portes au mois d'Avril 2022 sur un temps d'une journée au lieu de 3.

- La crise sanitaire a augmenté les angoisses au sein des couples aidants/aidés et par répercussion augmenté l'épuisement pour l'aidant. Malgré des temps d'écoute et de soutien téléphoniques réguliers et quelques visites auprès des familles, une majorité d'aidés n'a pu être de nouveau accueillie. Malheureusement l'évolution de la maladie ne s'est pas arrêtée durant la pandémie...

- En 2021, 6 personnes étaient inscrites à la halte répit. En 2022, seule 1 personne a pu revenir. Néanmoins, très rapidement, nous avons eu plusieurs nouvelles demandes d'accueil et à la fin de l'année 2022, 8 personnes fréquentent la structure qui est ouverte maintenant 3 jours par semaine.

- L'intérêt des activités pour les malades d'Alzheimer ou atteints d'une maladie neurodégénérative est de maintenir leurs facultés motrices, mais aussi de freiner la perte de coordination des gestes. En fonction des possibilités de chacun, différents loisirs pourront être proposés :



ACTIVITÉS PHYSIQUES

La danse est une activité souvent très appréciée des personnes souffrant de troubles de la mémoire, puisqu'elle inclut l'apprentissage d'une chorégraphie ou de pas de danse dans leur passé, la coordination avec la musique et la rencontre d'autres personnes.

Les personnes accueillies à la Halte Répit éprouvent du plaisir et une attirance pour le chant et la musique. Lors d'ateliers dédiés, ils chantent, notamment des chansons anciennes apprises des décennies plus tôt. Leur mémoire musicale continue à fonctionner, même à un stade évolué de la maladie, alors même qu'ils ne parviennent plus à exprimer ce qu'ils sont par le langage. Nous avons constaté que la musique a un effet positif sur leur comportement, ils sont stimulés et communiquent davantage. L'atelier leur permet de sortir parfois de leur « mutisme » et exerce un effet apaisant.

Régulièrement aussi, une bénévole propose des activités physiques telles que : le maintien en forme par les exercices de gym douce, les exercices de respiration, jeu du parachute, jeu des palets...

Le jardinage est également préconisé parmi les activités dédiées aux personnes atteintes de maladie neurodégénérative. Agréable et à pratiquer en plein air, il permet de maintenir les fonctions motrices et la mémoire des seniors, qui apprennent à différencier les végétaux ou encore leurs exigences en matière d'arrosage par exemple.

ACTIVITÉS ARTISTIQUES OU CÉRÉBRALES

Pour les personnes souffrant d'une maladie neurodégénérative, les activités «souvenirs», à travers les albums photos, la manipulation d'objets du passé, des odeurs familières ou la visite de lieux liés à certains souvenirs peuvent éveiller la mémoire.

En fonction de l'état physique et de l'avancée de la maladie, il est également possible d'organiser des jeux de construction, de lettres, de cartes, de tri ou d'adresse. Scrabble, loto, triomino, reconnaître des drapeaux ou des personnalités dans un magazine, tous les prétextes sont bons pour solliciter la mémoire dans un climat de détente. Sources de distraction, ces activités

LA HALTE RÉPIT ACCOMPAGNEMENT

LA RENCONTRE D'ALOÏS

demandent aussi une certaine concentration pour coordonner les gestes et la pensée, ainsi que, selon les jeux, l'élaboration d'une stratégie. Ces jeux sont très souvent demandés par le groupe de personnes accueillies. Ils sont utilisés au moins une fois au cours de la journée d'accueil. Peu compliqués et ludiques, ils permettent de créer des échanges entre eux. Ils jouent, soit seuls s'ils maîtrisent la règle du jeu, soit en binôme avec un bénévole. Les activités artistiques, tout comme les jeux, pourront également être proposées en fonction des capacités de la personne concernée. Peinture, dessin, collage, puzzle, chant... tout est possible à partir du moment où le senior se montre volontaire. Distrayants et gratifiants, ces loisirs font appel aux capacités de création et à la concentration.

ACTIVITÉS LIÉES AU QUOTIDIEN

Certaines activités recommandées aux aidés font partie du quotidien, comme mettre la table, aider à éplucher des légumes, faire de la pâtisserie ou plier le linge, par exemple. Autant d'actions qui permettent de maintenir l'esprit en alerte et de faire travailler la mémoire, en cherchant où est rangé un ustensile, ou en suivant une recette par exemple. La Halte Répît, en fonction de la fatigabilité des personnes accueillies, privilégie le « fait maison », confection de gâteaux, salades de fruits, des repas à thèmes... Les ateliers culinaires sont très appréciés. Ils sont organisés de façon à ce que les aidés choisissent le menu, réalisent les courses et le repas. Ces trois étapes permettent de donner un sens à l'activité mise en place, elle est stimulante pour les personnes accueillies car elle redonne le plaisir de faire à manger et de manger.

D'autres activités sont quant à elles liées au calendrier. Il s'agit des fêtes de famille, des fêtes religieuses ou des fêtes nationales par exemple. Pour une personne souffrant de troubles de la mémoire, ces fêtes sont autant de repères qui l'aident à se situer dans le temps et à organiser un événement en amont. Les couleurs de la Halte Répît s'affichent donc en fonction des saisons par le biais d'ateliers réminiscence. L'équipe de la Halte Répît essaye tant que pos-

sible d'animer ces séances à partir d'objets de récupération ou trouvés dans la nature lors de nos sorties. Les portraits des personnes accueillies défilent au grè des saisons, les panneaux réalisés sur les régions de France se relaient aux souvenirs de chacun. Cela crée des échanges verbaux et non verbaux permettant l'expression des personnes accueillies sur des faits d'actualité, des souvenirs, des inquiétudes...

A noter également que les moments de l'accueil, du goûter et du repas sont également des instants propices à ces échanges du fait d'être tous ensemble. Mais les aidés ont nécessairement besoin de temps aussi pour se détendre, se reposer, discuter entre eux... c'est pourquoi différents espaces ont été aménagés à l'intérieur même de la Halte Répît afin que chacun puisse s'installer là où il le souhaite au fil de la journée.

TEMPS FORTS DE L'ANNÉE

Le temps d'un repas à la « cantoche éphémère » du festival Bouche à Oreilles qui s'est déroulé sous l'Orme à Orgelet le jeudi 21 juillet 2022. Une personne atteinte de la maladie d'Alzheimer qui a animé il y a plusieurs années des ateliers Bébés lecteurs participe une fois par mois aux séances Bébés lecteurs avec la médiathèque d'Orgelet et le RAM.



RÉSIDENCE AUTONOMIE BELLEVUE

ORGELET

Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le 
ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE

La résidence autonomie BELLEVUE d'Orgelet (appelé auparavant foyer logement) a été construite en 1989. Le propriétaire du bâtiment et du terrain à l'époque était l'hôpital Pierre Futin d'Orgelet (EHPAD) fusionné, à ce jour, au Centre Hospitalier Jura Sud. Le Centre Intercommunal d'Action Sociale (CIAS) de Terre d'Emeraude Communauté est le locataire et gestionnaire de la résidence autonomie. Au deuxième semestre 2022, le Centre Hospitalier de Lons le Saunier a vendu le bâtiment de la résidence autonomie à la SCI Bellevue. Le CIAS de Terre d'Emeraude Communauté ayant signé une convention avec le Centre Hospitalier avant la vente et ce jusqu'au 31 Décembre 2024, la gestion restera identique jusqu'à cette date. La résidence autonomie garde le même fonctionnement que les années précédentes.

MOUVEMENTS DANS LA RÉSIDENCE AUTONOMIE

Sur les 4 départs en 2022 :

- 3 personnes sont hébergées en EHPAD
- 1 personne est décédée

Année	2021	2022
Nombre de départs	4	4
Nombre d'entrées	2	3

En 2022, 14 dossiers de demande d'admission ont été envoyés aux familles ou aux services sociaux ayant pris contact soit par téléphone ou mail soit après une visite de la Résidence Autonomie. Sur l'année 2022, le taux d'occupation de la résidence est de 78,5% contre 88,6% en 2021.

MOYENNE D'ÂGE

La moyenne d'âge pour l'ensemble des résidents ayant séjourné en 2022 à la résidence Autonomie (soit 19 personnes) est de 84,11 ans contre 82,25 ans en 2021. Au 31 Décembre 2022, la moyenne d'âge des résidents est de 83,40 ans (15 personnes) contre 83,37 ans en 2021.

Sur l'année 2022 (soit 19 personnes)

- Âge le moins élevé : 58 ans.
- Âge le plus élevé : 95 ans.
- 1 résident de moins de 60 ans.
- 4 résidents entre 60 et 79 ans.
- 14 résidents entre 80 et 100 ans.

Au 31 Décembre 2022 (soit 15 personnes)

- Âge le moins élevé : 58 ans.
- Âge le plus élevé : 95 ans.
- 1 résident de moins de 60 ans.
- 4 résidents entre 60 et 79 ans.
- 10 résidents entre 80 et 100 ans.

RÉPARTITION HOMMES / FEMME

Sur l'année 2022

Nombre d'hommes : 5
Nombre de femmes : 14

Au 31 Décembre 2022

Nombres d'hommes : 4
Nombres de femmes : 11

RÉSIDENTENCE AUTONOMIE BELLEVUE ORGELET

ANIMATIONS RÉGULIÈRES

- Tarots, scrabble, jeux de société... tous les lundis
 - Loto : tous les 15 jours
 - Tablette numérique : 1 fois par mois
 - Jeux de mémoire : tous les 15 jours (quizz, mots croisés, mots fléchés, mots mêlés, petit bac, proverbes, citations, anagrammes, jeux des erreurs, recherche de mots...)
 - Séances de gym douce pour détendre le corps et évacuer les tensions musculaires toutes les semaines
 - Ateliers « art couleurs »
 - Ateliers cuisine en petit groupe ou en individuel : 1 à 2 fois par mois
 - Ateliers couture
 - Ateliers montage photos
 - Sorties: plusieurs balades dans les rues d'Orgelet et moments de détente au jardin des possibles.
 - Ateliers créatifs : réalisation des décorations de l'établissement.
- L'investissement important des résidents a permis d'égayer la résidence au fil des saisons.



ANIMATIONS PONCTUELLES

- Sortie « bébé lecteurs » au jardin des possibles avec le RAM
- Ateliers musicaux à la médiathèque
- Concert TRIO ANDANTINA à la résidence autonomie et ouvert au public
- Loto avec la halte répit
- Vente d'objets confectionnés par les résidents au marché d'Orgelet
- Repas d'été et de Noël offerts par le Club Bellevue aux résidents
- Lectures saisonnières



ANIMATIONS DANS LE CADRE DU CPOM SIGNÉ AVEC LE DÉPARTEMENT DU JURA

Le forfait autonomie a permis de financer :

- 12 ateliers équilibre du 2 mars au 15 juin avec l'organisme EPGV puis 12 séances du 21 septembre au 21 décembre 2022
- Le Tour d'Europe en pédalier organisé par EPGV : 10 000 km de voyage avec traversée de 11 grandes villes d'Europe. A chaque étape, une pause gazette découverte (recettes culinaires, jeux ludiques, culture générale...)
- 10 séances de soins esthétiques
- 10 séances de massages et automassage
- 10 séances de réflexologie
- 4 ateliers culinaires Plaisir et Santé
- Concert Musique Baroque du Jura

L'importance des ateliers bien-être :

En ces temps de crise sanitaire où les résidents ont alterné avec des moments d'isolement, l'équipe de la résidence a mis l'accent au service du bien-être. Se faire pomponner, prendre soin de soi... permet non seulement d'améliorer le bien-être physique mais également de renforcer la confiance en soi. Une crème appliquée sur des mains fragilisées permet de renouveler le contact et de



Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE

partager un doux moment, l'épilation des sourcils donne aussitôt du caractère à un regard effacé tandis que la fragrance d'un parfum fait ressurgir des souvenirs enfouis... L'atmosphère créée lors de ces moments va offrir à la personne un cocon dans lequel elle se sent en sécurité et lui permet de se détendre, de s'évader comme de s'exprimer.

Le temps fort de l'année après de longs mois d'épidémie :

Le 9 Mai 2022, musique et soleil sont entrés à la résidence autonomie Bellevue d'Orgelet ! Les Saisons Baroques de Jura ont invité l'ensemble VEDADO dirigé par le violoniste cubain Ronald Martin Alonso pour un concert. Avec son programme Lumières du Monde, mêlant chants profonds et poésie, les musiciens originaires d'Espagne, de Colombie, du Brésil, de Cuba et de France n'ont pas laissé insensible leur auditoire. Les résidents ont découvert le patrimoine musical sud-américain au travers d'un voyage des missions jésuites aux cathédrales baroques d'Amérique latine où s'y mêlent toutes les influences hispaniques, italiennes, indigènes et africaines. L'ensemble VEDADO avait à cœur de partager leur création avec des publics qui n'ont pas forcément accès à ce genre de musique. Les résidents ont pu échanger un temps après le concert avec les musiciens et ainsi pu exprimer le réveil de leurs souvenirs d'antan. Ce fut une très belle rencontre ! Les résidents étaient ravis également d'avoir pu écouter en avant-première le concert qui a eu lieu par la suite le 28 Août 2022 à l'église d'Orgelet.

PLANIFICATION

La Communauté de communes a poursuivi le travail d'élaboration des quatre Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi) engagés sur le territoire des anciennes Communautés de communes.

L'année 2022 a été marquée par la mise en œuvre de la loi n° 2021-1104 du 22 août 2021 portant lutte contre le dérèglement climatique et renforcement de la résilience face à ses effets.

Les élus ont poursuivi le travail sur la traduction règlementaire des orientations et des objectifs des Projets d'Aménagement et de Développement Durables (P.A.D.D), au sein des futures pièces opposables (règlement d'urbanisme, plans des zones et orientations d'aménagement) des différents PLUi :

- Sur le secteur Petite Montagne, après avoir débattu les objectifs et les orientations du Projet de P.A.D.D en 2021, les élus se sont réunis à plusieurs reprises (format ensemble des maires) afin de poursuivre le travail engagé.
 - Sur le secteur de l'ex Pays des Lacs, après plusieurs réunions du Comité de Pilotage et Personnes publiques associées avec une forte implication, les élus ont terminé le travail d'élaboration du document. Il a été arrêté au Conseil Communaire du 14 décembre.
 - Sur le secteur de l'ex Jura Sud, les élus ont réuni à plusieurs reprises le Comité de pilotage et les Personnes Publiques Associées regroupant l'ensemble des communes) et une réunion publique a été organisée en juin 2022. Suite à la prise en compte possible de l'extension de la zone des Quarrés et l'absence de démarrage des travaux sur Quarrés 1, le dossier n'est pas encore finalisé.
 - Sur le secteur de l'ex Région d'Orgelet, les élus ont organisé différentes réunions (format Comité de pilotage et PPA) et la démarche du PLUi a été présentée à la population à travers trois réunions publiques.
- Deux Agents sont mobilisés sur cette thématique. Une personne à temps plein en charge des PLUi de Jura Sud et du Pays des Lacs. La cheffe de service consacre 50% de son temps de travail pour les PLUi de Petite Montagne et de Région d'Orgelet.

SERVICE INSTRUCTION

Le service est chargé de proposer une instruction des demandes relatives à l'occupation et à l'utilisation des sols (certificats d'urbanisme, déclarations préalables, permis de construire, de démolir ou d'aménager) au regard des règles d'urbanisme. L'autorité compétente en matière d'urbanisme reste le Maire.

La volonté de la Communauté de communes et de ses communes membres est de travailler ensemble, en conservant une certaine proximité permettant de faciliter l'accès au service pour la population et de maîtriser les délais d'instruction.

Ce service mutualisé sera proposé à l'ensemble des communes de Terre d'Émeraude Communauté au fur et à mesure de l'approbation des différents Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux.

SERVICE ADS EN CHIFFRES

Instruction des dossiers :

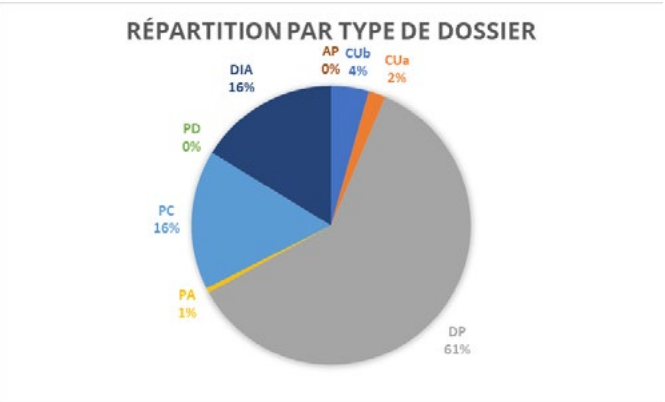
Janvier à juillet : 2 équivalents temps plein
Juillet à décembre : 3 équivalents temps plein
Le secrétariat du service est assuré par un agent affecté pour 0,5 équivalent temps plein.

La cheffe de service consacre 30 % de son temps de travail à la validation des propositions de décision des instructeurs ainsi qu'à l'étude des dossiers complexes. Elle est également sollicitée en amont des dossiers et sur des thématiques transverses apportant ainsi un appui technique aux élus et aux services (30 % temps) en augmentation
1 119 actes d'urbanismes déposés

Les 1119 dossiers représentent un équivalent permis de construire (EPC) de 712,8. En prenant en compte le renforcement du service passant de 2 équivalents temps plein à 3 au cours du dernier trimestre, la charge de dossiers par instructeur pour cette année est de 321,42 EPC.

							Envoyé en préfecture le 16/06/2023		
							Reçu en préfecture le 16/06/2023		
							Publié le		
							ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE		
Trimestre	CUB	CUa	DP	PA	PC	PD			
1 ^{er}	17	22	168	1	51	0			
2 ^{ème}	15	0	194	1	62	0	61	0	333
3 ^{ème}	11	0	160	1	30	0	43	0	245
4 ^{ème}	6	0	157	3	38	0	41	0	245
TOTAL	49	22	679	6	181	0	182	0	1119

CUB : certificat d'urbanisme opérationnel
CUa : certificat d'urbanisme d'information
DP : déclaration préalable
PA : permis d'aménager
PC : permis de construire
PD : permis de démolir
DIA : déclaration d'intention d'aliéner
AP : autorisation préalable



AMÉNAGEMENT ET HABITAT

Cette thématique est suivie par un agent à temps plein sous la supervision de la cheffe du service.

Les communes d'Arinthod et de Moirans-en- Montagne, comme les deux autres bourgs-centres du territoire, sont aujourd'hui affaiblies dans leurs fonctions de centralité dans un contexte de vacance résiduelle importante et de logements non adaptés aux aspérités actuelles.

Fortes de ce constat, Arinthod et Moirans-en- Montagne, lauréates du dispositif Petites Villes de Demain (PVD), dont la convention-cadre a été signée en novembre 2022, ont engagé des actions de mise en valeur de leur parc immobilier privé par le biais d'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH).

Terre d'Émeraude Communauté, dans le cadre de sa politique de logement et de cadre de vie, a engagé des actions en faveur de l'habitat privé sur ces deux communes. Suite à l'étude pré-opérationnelle sur l'habitat sur la commune de Moirans-en-Montagne, une convention d'OPAH de 3 ans en partenariat avec

l'Agence Nationale de l'Habitat (ANAH) et le Conseil Départemental du Jura a été signée en juillet 2022.

Les enjeux prioritaires de l'OPAH de Moirans- en-Montagne ont été définis ainsi :

- Accompagner les publics en matière de rénovation énergétique quel que soit le financement retenu, sans limite de revenu (pour des bouquets de travaux)
- Revitaliser le centre-bourg en requalifiant le parc vacant et dégradé, en incitant aux ravalements des façades, en développant le parc de logements conventionnés et en favorisant l'accession – réhabilitation
- Lutter contre l'habitat indigne
- Favoriser le maintien à domicile pour les personnes âgées et/ou en perte d'autonomie
- Ajouter une plus-value aux réhabilitations d'immeubles du centre-bourg (réhabilitations globales, installations d'ascenseurs, créations de parties communes, reconquête des jardins ...)

L'étude pré-opérationnelle d'OPAH sur Arinthod a démarré en juillet 2022 et devrait aboutir à une OPAH à l'automne 2023.



SPORT

PISCINE INTERCOMMUNALE D'ARINTHOD

Seul bassin du territoire, la piscine intercommunale d'Arinthod est un équipement structurant et apprécié des usagers.

En 2022, ce sont au total 1408 entrées qui ont été comptabilisées dont 557 enfants et 851 adultes. Le montant total des recettes généré par les entrées représente 2 366 €.

Cet équipement intercommunal a permis l'accueil des classes des écoles du territoire de façon totalement gratuite ainsi que la mise en place d'un planning de cours diversifié : aquagym, initiation et perfectionnement enfant, cours adultes de gestion de l'aquaphobie et d'endurance ainsi que des plages de natation libre.

Au total, ce sont près de 140 personnes qui sont inscrites pour suivre ces cours. Le montant total des recettes des inscriptions représente 2774€.

Les accueils collectifs de mineurs ainsi que les centres de loisirs bénéficient également de créneaux de mise à disposition dans le cadre de leurs programmes d'activités.

L'année a été marquée par une fermeture exceptionnelle suite à l'absence prématurée de Laurie CATHERIN, maître-nageur en charge du bassin. attendant un heureux événement, en arrêt maladie.

SCOLAIRES

- 13 établissements
- 31 classes
- 600 enfants scolarisés
- 150 séances

COURS

- 7 cours différents
- 14 séances par semaine
- 140 inscrits

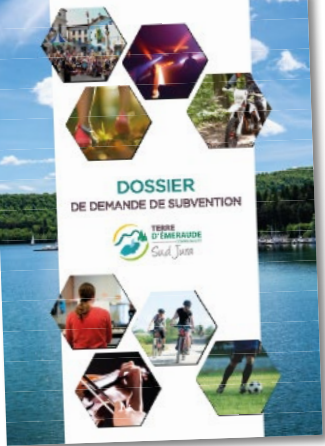


SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES

Au total, ce sont 106 950€ qui ont été attribués à 16 associations, repris comme suit :

Volodalen Solidaire	2 000 €
Triath'lon	600 €
Pulsion VTT Balanod	300 €
Section cycliste d'Arinthod	1 500 €
Codep EPGV	350 €
Dog'ing Jura	800 €
FRI Saint Maur	3 000 €
Moto club team Jura cross	1 500 €
Arthur Bouquier	2 000 €
AS du collège de Clairvaux-les-Lacs	1 000 €
As du collège d'Arinthod	1 000 €
Club Omnisport Clairvalien	1 400 €
Jura Lac Football	18 000 €
Jura Sud Football	65 000 €
Jura Sud Handball	6 500€
Sport et forme	2 000€

Afin de garantir l'équité dans le traitement des demandes, une grille d'évaluation a été établie. Elle comprend des critères relatifs à l'ancrage territorial du projet, sa nature, les publics visés ou encore les financements mis en œuvre. Ce dossier est accessible directement depuis le site internet de la collectivité, rubrique Associations du territoire.



CULTURE

En 2022, la collectivité a augmenté son budget dédié au soutien de la vie associative Culture et Jeunesse. Le montant total attribué représente 169 450€, répartis entre 15 associations locales.

ASSOCIATIONS BENEFICAIRES	MONTANT
ADAPÉMONT – chantier de restauration du château d'Oliferne	4 200€
ADAPÉMONT – Festival Bouche à Oreille	12 000€
FESTIVALZIN – Festival les Gueules de bois	8 000€
Festival Idéklic	58 000€
Noël au Pays du Jouet	20 000€
Automne musical de Martigna – concert	700€
Atelier des Artistes Associés	450€
Music'Alle	1 000€
Festival de musique baroque du Jura	800€
Les saisons baroques	2 000€
Compagnie Passe Montagne	800€
Ecole de Musique Jura Sud	30 000€
Musique et Art en Pays d'Orgelet	8 000€
Union musicale Clairvalienne	20 000€
La Vache Qui Rue – Résidence d'artistes	3 500€

CTDCEAC

Dans le cadre de sa compétence en matière culturelle, Terre d'Emeraude communauté a signé, en partenariat avec les services de l'Etat, une Convention Territoriale de Développement Culturel et d'Education Artistique et Culturelle triennale. L'année 2022 correspond à la seconde année de cette convention. Conformément aux demandes de la Direction Régionale des Affaires Culturelles, un fil rouge a été défini afin de proposer un programme d'activités

cohérent : la petite enfance.

Ce partenariat donne lieu à une participation à hauteur de 20 000 € de la part de l'Etat, en complément de la participation de la collectivité, répartie comme suit :

Structure	Montant
Ecole de musique Jura Sud	1 000€
Adapemont	4 000€
Festival Idéklic	4 000€
Médiathèque intercommunale	2 000€
Festival Noël au Pays du jouet	2 000€
RPE Orgelet & Clairvaux, Crèche de Clairvaux	2 000€
RAMI Moirans-en-Montagne	2 000€

CTL

Le contrat territoire lecture est un partenariat proposé par les services de l'Etat dans le cadre de la compétence facultative de la collectivité « gestion des équipements culturels ». Celui-ci a pour but de donner les moyens à Terre d'Emeraude de proposer un service plus complet et répondant au mieux aux besoins des usagers, notamment dans le réseau des médiathèques intercommunales et des points lecture qui leur sont rattachés.

Les objectifs sont :

- harmoniser les pratiques des différentes équipes via le partage d'expériences, de méthodes et d'outils,
- proposer une meilleure visibilité de l'offre de lecture sur le territoire
- répondre aux défis des nouveaux besoins des habitants, en positionnant les médiathèques comme lieux d'échanges et de diffusion du savoir.

Cet accompagnement financier se traduit par un plan d'actions initié en 2020 comprenant :

- Un poste de chargé de mission
- Des moyens de communication
- Des animations
- Une acquisition de fonds spécifique

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE à 10h



MÉDIATHÈQUES

Le principal changement pour cette année 2022, et non des moindres, est l'intégration de la médiathèque de Clairvaux-les-Lacs. Elle a rejoint au 1^{er} janvier le réseau des médiathèques de Terre d'Émeraude Communauté et enrichit ainsi l'offre culturelle du territoire communautaire.

Après deux années très perturbées par la COVID, et un début d'année encore mitigé, le public est revenu progressivement dans les locaux. Les médiathécaires ont, dès la levée des contraintes, relancé des actions culturelles en direction de tous les publics. (Accueils des classes, animations, spectacles, ateliers, etc...).

Cette réactivité des médiathécaires à faire revivre rapidement les structures en sollicitant leurs ressources et, leurs créativité a permis de renouer des liens avec le public fortement éprouvé par ce passage COVID. Les abonnés et les nouveaux arrivants ont apprécié ces attentions pendant et après la COVID. Ils ont retrouvé sereinement et avec plaisir les médiathèques.

Dans un esprit de mutualisation des compétences et des moyens, les médiathécaires ont de nouveau animé les plages de Terre d'Émeraude Communauté avec les « p'tites pauses d'été » (espace de lecture et de rencontre avec une autrice illustratrice jeunesse). Cette offre culturelle est très appréciée des touristes et des locaux. Cette action est financée par la convention territoriale de développement culturel et d'éducation artistique et culturelle. De même, la reconduction de spectacles de qualité pour le très jeune public organisés avec le service petite enfance et accueillis dans les médiathèques de Terre d'Émeraude Communauté a été plébiscitée et appréciée par le public (Enfants, assistantes maternelles, parents...)

Les équipes des médiathèques de Terre d'Émeraude Communauté ont prolongé leurs travaux communs pour harmoniser des outils, comme la création d'une plaquette à destination des publics. Toutes les actions et outils communs se font, grâce aux réunions mensuelles des équipes.

Chiffres 2022 des médiathèques Terre d'Émeraude Communauté	
• Arinthod / Val Suran / Aromas • Clairvaux-Les-Lacs • Moirans-en-Montagne / Vaux-Les-Saint-Claude • Orgelet	
Nombre de documents : Livres, DVD, CD, partitions, jeux...	79 838
Nombre de prêts de documents aux abonnés	66 960
Nombre d'accueil de classes	207
Nombre d'inscrits	2 607
Entrées dans les établissements	24 670
Nombre d'heures d'ouverture / semaine	113 h / semaine



MUSÉE DU JOUET

Envoyé en préfecture le 16/06/2023
Reçu en préfecture le 16/06/2023
Publié le
ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE

TENDANCES À LA LOUPE

Après une année 2021 honorable marquée par le contexte sanitaire (périodes de fermeture, contraintes liées à l'épidémie de coronavirus, etc.), la fréquentation du musée du Jouet a effectué en 2022 son meilleur chiffre de fréquentation depuis 2014. En effet, 52 017 visiteurs se sont rendus au musée – contre 37 178 l'an passé et contre 48 764 en 2019.

L'ensemble des prestations proposées (équipements d'accueil, jeux, augmentation des jauges lors des médiations...) ont retrouvé leur niveau d'avant la pandémie.

Le chiffre d'affaires global (CA Billetterie + CA boutique) a connu une hausse de 26% par rapport à 2019 (avant COVID). Le panier moyen reste stable à 19,90 €.

RETOUR DES VISITEURS AU MUSÉE DU JOUET

CHIFFRES CLÉS :

- 52 017 VISITEURS (37 178 en 2021, 7,5 mois d'ouverture)
- 64% D'ADULTES / 36% D'ENFANTS (vis. Indiv.)
- 6 682 visiteurs ont participé à une MÉDIATION
- 49% de visiteurs en JUILLET ET AOÛT (vis. Indiv.)
- 31% de visiteurs de BOURGOGNE FRANCHE-COMTÉ
- 5% de visiteurs ÉTRANGERS



APRÈS DEUX ANNÉES DE PANDÉMIE, LES VISITEURS SONT REVENUS AU MUSÉE

Les années 2020 et 2021 ont été marquées par la crise sanitaire de la Covid-19. Fermeture obligatoire des locaux et obligation de présentation du pass sanitaire... les contraintes et l'impact sur les activités ainsi que sur les chiffres de fréquentation du musée ont été importants.

Les visiteurs individuels, attirés par une programmation culturelle riche et une exposition temporaire sur le jeu vidéo, ont été nombreux à fréquenter le musée en 2022 et à profiter des nombreuses médiations, animations et spectacles autour de cette thématique : démonstrations de sabre-laser, atelier de création autour des personnages de jeu vidéo, cycle de conférences, spectacles, visites guidées, etc. Il y en avait pour tous les goûts.

L'élan initié au deuxième semestre 2021 s'est confirmé en 2022, montrant que le musée est un lieu privilégié de découvertes, d'apprentissage mais aussi de distractions et de partage en famille ou entre amis.

EXPOSITION TEMPORAIRE

« Entrez dans le Game »

22 juin 2022 au 8 mai 2023, prolongée jusqu'au 12 novembre 2023
L'histoire du jeu vidéo est riche, marquée par les évolutions techniques. Les jeux vidéo occupent aujourd'hui une place importante dans le quotidien d'un grand nombre de français. Ils s'adaptent à tous les supports et tous les comportements. Ils font désormais partie de notre patrimoine et reflètent la culture et l'histoire de la société dans laquelle ils s'inscrivent. Cette exposition est conçue comme une salle de jeu immersive, ludique et conviviale. Elle permet, à tout âge, de se plonger dans l'univers du jeu vidéo, de découvrir son histoire, d'en savoir plus sur les pratiquants français, de se questionner, d'échanger mais aussi et surtout de jouer !

La nouvelle exposition temporaire du musée du Jouet offre une sélection de dispositifs vidéoludiques permettant diverses pratiques de jeu.



MUSÉE DU JOUET



UN MUSÉE EN MODE « GEEK »

Inspiré par une exposition temporaire sur le jeu vidéo, le musée du Jouet a proposé en 2022 une programmation culturelle tournée vers les nouvelles technologies et la pop culture de manière générale.

L'offre de médiation s'est enrichie de plusieurs créations d'ateliers et de visites guidées sur cette thématique qui ont eu du succès et qui ont beaucoup plu au public. En témoigne le succès de l'édition 2022 de la Nuit des musées avec des animations et spectacles sur la culture « Geek » qui attiré pas moins de 345 visiteurs, meilleur chiffre de fréquentation depuis 2017. La programmation proposait également des restitutions de travaux des écoles Saint-Joseph de Moirans-en-Montagne et de Villards d'Héria qui restituaient leurs projets « La Classe l'Œuvre ! ».

Le samedi 19 novembre était également organisé un cycle de conférences sur les jeux vidéo avec des spécialistes du secteur qui sont intervenus sur des thématiques comme le milieu professionnel du jeu vidéo, le e-sport, la patrimonialisation du jeu vidéo, etc.

DES ESPACES DU PARCOURS PERMANENT REVUS

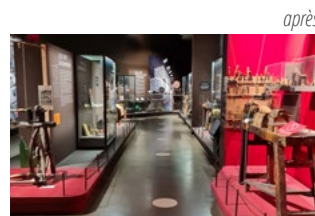


En 2022, le musée du Jouet fêtait les 10 ans de sa réouverture. Celui-ci, créé en 1989, avait été entièrement rénové entre 2010 et 2012, avec une nouvelle muséographie mettant en valeur l'universalité et l'intemporalité du jouet. Pour fêter cet anniversaire, plusieurs espaces du parcours permanent ont été repensés :

- L'espace d'introduction dans lequel les visiteurs passaient très rapidement a été recréé. Les visiteurs arrivent maintenant sur un texte d'introduction, puis découvrent l'histoire du jouet dans le Jura et du musée à travers une vidéo ludique mettant en scène des jouets avant de jouer avec un timeline géant de l'histoire des jouets de la Préhistoire à nos jours.
- De nouveaux jeux ont été installés dans les salles.
- L'espace détente a été modernisé.
- L'éclairage a également été changé, avec le passage à la LED qui a bénéficié d'aides de l'Etat (DETR) et du Département (DST Socle) pour un résultat indéniable.



avant



après

Pour mettre en valeur ces nouveaux espaces, de nombreuses médiations telles que des chasses au trésor, des jeux de piste ou encore des visites guidées, ont été entièrement actualisées et enrichies de nouveaux contenus. Un nouveau livret-jeu à destination de familles avec de jeunes enfants (de 3 à 7 ans) a également été réalisé avec l'aide d'une graphiste, Clarisse Chapel.

UN NOUVEAU PARCOURS DE VISITE NUMÉRIQUE



En 2019, à l'occasion de son 30ème anniversaire, le musée du Jouet a renouvelé son offre numérique, datant de 2012, en renforçant le dialogue entre le musée et ses visiteurs tout en proposant des parcours originaux, accessibles à tous.

En 2022, pour la dernière phase, le musée a demandé un aménagement de l'espace « chapitre 5 : les mondes virtuels » et le développement de contenus autour du jeu vidéo.

Les visiteurs peuvent à présent profiter de ce nouveau parcours numérique du musée.

UNE OFFRE À DESTINATION DES TOUT-PETITS ENRICHIE

Pour les moins de 6 ans, le musée du Jouet a développé une nouvelle médiation créée pour le festival « Noël au pays du Jouet » en partenariat avec l'Espace des Mondes Polaires de Prémanon. Cette balade contée, intitulée « Des ours polaires au musée » propose aux enfants à partir de 2 ans, accompagnés de leurs parents, de découvrir les collections du musée de manière originale et surtout adaptée à leur âge et à leurs capacités. Cette balade contée raconte l'histoire de Nours, parti à la recherche de ses amis Nanuq, Amarok, Kiviak et Natseq, des animaux venus du Pôle Nord qui se sont cachés dans les vitrines. A chaque étape de la balade, on en apprend un peu plus sur ces animaux dessinés par Agathe Deroo-Robinson, artiste



illustratrice jurassienne. Les enfants peuvent ensuite manipuler des jeux et des jouets des fabricants de jouets jurassiens Vilac et Janod. Forte de son succès, elle a également été proposée pendant les vacances de Noël 2022 et sera encore proposée pendant les vacances d'hiver 2023.

LE FESTIVAL « ENFANCE EN FÊTE »

Le musée du Jouet, en collaboration avec d'autres structures de Terre d'Émeraude Communauté comme le RAMI, la médiathèque, etc., dans le cadre de la Convention Territoriale de Développement Culturel et d'Éducation Artistique et Culturelle, a organisé au printemps 2022 un festival nommé « Enfance en fête ». Une nouvelle formule de la « Fête de la Petite Enfance » enrichie puisqu'elle proposait aussi des animations pour les enfants de plus de 6 ans. Plusieurs espaces de jeux et d'animations ont ainsi été proposés le samedi 23 avril avec notamment au musée du Jouet un atelier de découverte du chantournage, un espace de jeux géants et coopératifs ainsi qu'un escape-game.



Enfance en Fête a enregistré un total de 607 entrées dont 328 Adultes et 279 Enfants, pour un chiffre d'affaires billetterie de 2 268€ (385 entrées payantes). Le public touché est majoritairement un visitorat de proximité (58,3% de Jurassiens dont 28,2% de Moirantins, et 10,2% d'Aindinois dont 43.5% d'Oyonnaxiens). Les animations proposées ont été fortement appréciées des visiteurs.

UN PARCOURS D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE POUR UN ACCUEIL DE QUALITÉ DES GROUPES

En 2022, 6 682 personnes ont bénéficié d'une médiation en groupe au musée du Jouet avec une répartition comme suit :

- 1 367 enfants de structures extrascolaires
- 2 979 adultes

• 2 336 enfants d'écoles (allant de la maternelle au lycée)
Pour attirer ces publics, une offre large de médiations est enrichie chaque année : nouvelles thématiques de visites guidées, nouveaux ateliers, nouveaux jeux de piste et chasses au trésor, etc.

Le Service des publics du musée participe également à de nombreuses manifestations telles que la Fête de la Science, organisée du vendredi 7 au vendredi 14 octobre 2022 et qui a attiré pas moins de 325 élèves du cycle 1 au cycle 4 (soit une augmentation de 102 % par rapport à 2021). Tous les créneaux disponibles ont été réservés par des groupes, grâce à l'importante mobilisation d'Elina Cutenot, notre enseignante missionnée qui a relayé les newsletters et la programmation auprès de son réseau professionnel. Les élèves du cycle 1 au cycle 3 ont pu participer à un atelier de codage de robots tandis que les collégiens se sont mis dans la peau d'un conservateur de musée en enquêtant sur un mystérieux objet faisant partie des collections du musée. Le musée du jouet participe chaque année à la Fête de la Science et propose depuis quatre ans une programmation dans ses murs à destination des scolaires. Si les écoles maternelles et primaires répondent largement à cette invitation, ce n'est pas le cas des collèges (hors 6ème). En conséquence, une proposition spécifique destinée aux collégiens est développée depuis ces deux dernières éditions.

UN MUSÉE PARTENAIRE DES ACTEURS LOCAUX ET MOTEUR DE L'OFFRE CULTURELLE

Acteur incontournable du territoire, le musée du Jouet est présent, comme chaque année, lors des événements culturels nationaux et des manifestations locales (Nuit des musées, Festival Idéclik, Journées Européennes du Patrimoine, Fête de la Science, festival Noël au Pays du Jouet, etc.). En parallèle, il a la volonté d'être force de proposition dans l'offre culturelle de Terre d'Émeraude Communauté et programme de nombreuses animations et spectacles tout au long de l'année. Il touche ainsi un public varié, local ou extérieur, et lui offre une multitude d'occasions de venir et de revenir découvrir le musée.

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE



MUSÉE DU JOUET

TENDANCES À LA BOUTIQUE

Les recettes de la boutique sont en nette hausse par rapport aux années précédentes du fait notamment d'une plus grande fréquentation du musée. Le panier moyen reste équivalent, autour de 20€. En 2022, un important travail a été mené pour la mise en place d'une boutique en ligne qui offrira une visibilité et pourra permettre de développer les recettes. Elle sera opérationnelle en 2023. Un nouvel article a été créé, la mascotte Nours en peluche qui connaît un grand succès.



COMMUNIQUER

Accent sur les réseaux sociaux et communication traditionnelle

Le contexte sanitaire 2020 a été favorable à une communication digitale (Facebook et Instagram), ce qui nous a permis de développer notre visibilité. Nous avons poursuivi. Un travail de création de contenus numériques a été mené en collaboration avec l'ensemble des services (médiation, conservation, accueil/boutique) dans le but de renouveler nos messages : plus d'une dizaine de vidéos a été réalisée pour une diffusion via « Watch » pour Facebook ou encore « Reels » et « Insta TV » pour Instagram.

La communication dite « traditionnelle » a été maintenue en prévision de la saison estivale afin d'être présents sur tous les présentoirs, dans tous les magazines et les journaux afin de capter une clientèle de passage.

ENRICHIR, CONSERVER, ETUDIER LES COLLECTIONS

• Inventaire et récolement décennal des collections
Le récolement décennal des objets conservés en réserve continue selon le

plan de récolement établi en 2015. Ainsi, en 2022, trois campagnes de récolement ont été réalisées sur les objets du « fonds historique », soit 1200 jouets récolés. Ainsi, fin 2022, 72,10% de la collection inscrite à l'inventaire réglementaire est récolée.

• Informatisation de l'inventaire
Le récolement s'accompagne de l'informatisation des données sur le logiciel Actimuséo et de la mise à jour de la base photographique, outils indispensables à une bonne gestion des collections et outil au service de la connaissance et de la valorisation.

• Prêts
Les prêts de jouets et jeux ont été nombreux après une période creuse due au COVID. Ainsi 6 prêts ont été consentis dans toute la France sur des thématiques différentes : Hôtel des expositions de Draguignan (48 objets), Muséum d'histoire naturelle de Dijon (4 objets), musée de l'image d'Epinal (5 objets), musée Berlioz à La Côte-Saint-André (7 objets), musée Comtois à Besançon (3 objets), musée de la Poste à Paris (4 objets).



EVENEMENTS 2022

Date	Evènement	Fréquentation animations	Fréquentation totale
Du 7 février au 4 mars	Ateliers et visites - Vacances d'hiver	198	3289
Du 11 avril au 6 mai	Ateliers et visites - Vacances de printemps	147	3342
23 avril	Enfance en fête	258	607
Samedi 14 mai	Nuit européenne des musées	345	377
Dimanche 26 juin	Présentation orale à l'Espace des Mondes Polaires	25	
12 au 15 juillet	Festival Idéklic	106	1292
17 juillet au 31 août	Ateliers et visites - Vacances d'été	479	22171
	Spectacles de l'été culturel	891	
	Spectacle Press Start - Couleurs de Chap'	121	
Samedi 17 et dimanche 18 septembre	Médiations pendant les Journées européennes du patrimoine	549	690
Du 7 au 14 octobre	Fête de la science (pour les scolaires)	325	
Du 22 octobre au 6 novembre	Ateliers et visites - Vacances d'Automne	317	3360
Samedi 19 novembre	Cycle de conférences sur le jeu vidéo : présentiel et sur Internet	32 + 1139	
17 décembre et 18 décembre	Noël au pays du jouet	38	234
Du 19 au 31 décembre	Ateliers et visites - Vacances de Noël	495	3129

RÉGIE DE VOUGLANS

LA RÉGIE C'EST QUOI ET QUI

La Régie de Voglans est un établissement public à caractère industriel et commercial (EPIC). Elle est dotée de la personnalité morale et de l'autonomie financière. Elle est administrée par un Conseil d'administration (CA) composé de 20 membres, maires riverains du lac, élus de la collectivité. Le CA est présidé par M. Jean-Charles GROSDIDIER maire d'Arinthod et VP de Terre d'Emeraude Communauté lui-même assisté de 2 vice-présidents : M. Christophe GERMAIN maire de Largillay-Marsonnay et M. Dominique RETORD maire de Lect-Voglans.

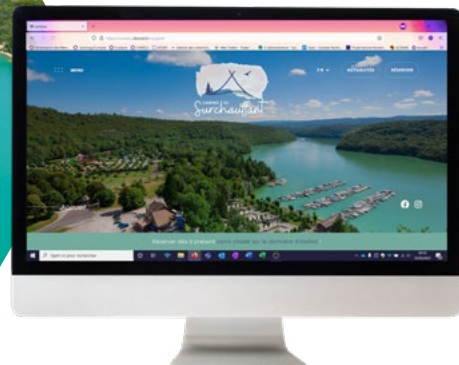
Son périmètre :

- Les ports : Port de la Saisse (Pont de Poitte) Port du Meix (La Tour du Meix) Port de la Mercantine (Maisod)
- Le Camping du Surchauffant
- Les 2 plages : Plage du Surchauffant (La Tour du Meix) Plage de la Mercantine (Maisod)
- Les commerces sous conventions : Restaurants Le Balcon et la Guinguette, la Boutique artisanale de la corne, le snack de la plage du Surchauffant, le snack Le Pyle ou Face situé en face du camping, Extrem Jet, le Mercantoch' à Maisod, le snack de la plage de la Mercantine, la location de bateaux électriques à la Mercantine, la location de paddle pédalos bateaux plage de la Mercantine, et le snack à la capitainerie de Pont de Poitte, ...



L'ÉQUIPE DE LA RÉGIE EN 2022

- Sous la direction de Mme Laure THUILLIER
- 1 responsable administrative et financière
 - 1 responsable d'exploitation du camping du Surchauffant saisonnier
 - 1 responsable technique et un employé technique
 - 16 saisonniers venaient compléter cette équipe pour parer au bon déroulement de la saison touristique.
 - 4 employés de ports saisonniers contrat à temps partiel
 - 2 employés techniques saisonniers contrat temps plein
 - 3 réceptionnistes tout au long de la saison 2 contrats temps partiel et plein
 - 1 animatrice contrat temps plein juillet août
 - 3 Maîtres-nageurs contrat temps plein juillet août employés directement par la Régie et 3 financés par la Régie mais employés par Profession Sport Loisir.



DOSSIERS IMPORTANTS MENÉS EN 2022

- La révision de l'arrêté de police de navigation de 2014. Avec entre autres points, la réglementation de la pratique des jet-skis, un point plus précis sur la sécurité des différentes activités nautiques, de nouvelles zones à limitation de vitesse etc.

A NOTER que dès sa parution, cet arrêté sera mis en ligne et consultable depuis le site des ports de Voglans et un travail de vulgarisation pour le grand public est en cours.

- La réalisation d'une étude de faisabilité sur le développement du camping, assurée par le cabinet Alliance, étude qui nous a permis de mettre en place un plan d'actions sur les années à venir.

- La signature d'un emprunt d'un montant de 500 000 € pour des projets d'investissement sur le camping à savoir la mise en place de nouveaux Mobil-Home, de services dédiés au camping caristes, des places de camping-car aménagées sur le camping, une nouvelle réception offrant un accueil plus spacieux, l'installation de gîtes insolites...etc...

- La création d'une nouvelle charte graphique et la refonte complète des sites internet du Camping et des ports.
- Initiée par notre service de communication fin 2022, une nouvelle charte graphique accompagne désormais nos nouveaux sites qui sont désormais en ligne : consultez les !

<https://ports-voglans.com/fr/les-ports.html>

<https://camping-surchauffant.fr/fr/>



PARTENAIRES INSTITUTIONNELS DE LA RÉGIE

TEC partenaire privilégié de la Régie.

La gendarmerie présente sur le site du Surchauffant du 30/06 au 31/08/2022.

La police intercommunale présente de l'ouverture à la fermeture du camping du lundi au vendredi sur les aires de camping-cars et à l'écoute des besoins ponctuels de la Régie

La Régie a participé depuis 2022 aux cellules d'alerte Rivière d'Ain en lien avec la DDT 01 et 39, les CD 01 et 39, la préfecture du Jura, l'OFB, le SR3A, EDF et d'autres partenaires associatifs.

LA RÉGIE EN CHIFFRE

Les ports de Voglans offrent 651 ANNEAUX sur les 3 ports.

Le camping est composé d'un peu plus de 200 emplacements et a accueilli 12 116 personnes pour 4070 séjours de réalisés en 2022.

La Régie en 2022, c'est un chiffre d'affaires de 1 681 284 €.

LA RÉGIE EN 2023 LES PERSPECTIVES D'ÉVOLUTION !

En 2023 sur le camping on trouvera 16 nouveaux Mobil-home et 4 cabanes insolites, ce sera aussi la création d'emplacements de camping-car adaptés avec une aire de vidange de qualité, on améliorera la réception avec une nouvelle banque d'accueil chartée...

Les bureaux de la direction installés initialement au siège de TEC se trouvent désormais sur le camping près de notre équipe.

TAXE DE SEJOUR

Plus de 500 hébergements touristiques sont référencés sur le territoire. 365 000 € de taxe de séjour ont été collectés sur l'année 2022.

La plateforme de déclaration est toujours à disposition des hébergeurs pour réaliser leur déclaration et procéder au reversement de la taxe de séjour collectée.

<https://terredemeraude.taxesejour.fr>

VIA FERRATA DU LAC DE VOUGLANS

Le site de la via Ferrata a ouvert le parcours au public du 1 juillet au 14 novembre 2022. Avec près de 5300 pass d'accès vendus, la fréquentation est globalement satisfaisante.

Les retours des pratiquants sont unanimes quant à la beauté du site offrant une vue imprenable sur le Lac de Vouglans. Des aménagements complémentaires tels que toilettes publiques en marge de l'activité sont cependant demandés.

Des travaux de protection contre les instabilités rocheuses ont été poursuivis en 2022 suite au diagnostic géotechnique de 2021. Le prochain diagnostic géotechnique aura lieu d'ici 4 à 5 ans.



JURASSIC VELO TOURS

Pres de 45 parcours entre 15 et 60 km sont proposés pour un voyage au cœur de l'eau accessible à vélo à assistance électrique, à la demi-journée, journée ou plus à travers les lacs, rivières et cascades du massif jurassien, au moyen d'une application mobile qui guide les usagers tout au long de chaque parcours en leur indiquant les curiosités à découvrir sur l'itinéraire.

Ce projet porté par le PNR du Haut-Jura et le Pays Lédonien regroupe 9 intercommunalités du massif jurassien dont Terre d'Émeraude Communauté. 12 boucles traversent notre territoire.

Une première commande de mobiliers qui agrémenteront ces parcours a été effectuée en 2022 : Mâts points d'intérêt, racks à vélos, tables de pique-nique.

Le travail sur les outils de communication (dépliant général, fiches carto des parcours) a été poursuivi et des améliorations ont été apportées sur le site internet et l'application mobile Jurassic Vélo Tours.



DEMANDE DE SUBVENTIONS : AIDE À L'IMMOBILIER D'ENTREPRISES

Volet touristique

Dans le cadre de son règlement d'intervention communautaire en matière d'aide à l'immobilier d'entreprise volet Tourisme, le service Tourisme a traité en 2022 plusieurs demandes.

- Projets accompagnés financièrement à hauteur de 1000€ chacun :
 - Requalification du camping de l'Abbaye de Bonlieu
 - Requalification du domaine du Hérisson de Bonlieu
 - Requalification de l'Hôtel-Restaurant 'Le Relais du Lac' de Maisod

- Accompagnement, conseils apportés à différents porteurs de projets



PDIPR PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE

Terre d'Émeraude Communauté réalise l'entretien et le balisage de 1 016 kilomètres de sentiers PDIPR sur le territoire. L'entretien et le balisage des sentiers sont confiés aux associations locales et l'équipe verte de l'Adapemont. La gestion des alertes est gérée par le service technique de Terre d'Émeraude Communauté et l'Adapemont grâce à la plateforme « Suricate » par l'intermédiaire de laquelle les usagers peuvent signaler des problèmes sur les sentiers.

En 2022, Terre d'Émeraude Communauté et le Conseil Départemental du Jura ont financé dans le cadre du plan triennal 2021/2022/2023 différents travaux (sécurisation de belvédère, changement de balisages...)

Des interventions ont été menées sur le réseau par les équipes techniques sur Terre d'Émeraude Communauté : changement des lames de signalétique, réfection de passerelles en bois, élagage...

AMENAGEMENT DE LA PLATEFORME DU REGARDOIR

Terre d'Émeraude Communauté a l'ambition d'aménager la plateforme du site du Regardoir à Moirans-en-Montagne. Elle entend faire de ce site un espace vitrine afin de capter les flux de touristes de passage et de les diffuser sur l'ensemble du territoire.

La collectivité a souhaité faire appel à un maître d'œuvre afin de définir plus précisément les contours de ce projet et de le phaser. Un appel d'offre a été lancé fin 2022 afin de recruter un maître d'œuvre. Le cabinet TERRITOIRES a été retenu.

TERRE D'EMERAUDE TOURISME

Le 1^{er} février 2022, Terre d'Émeraude Tourisme a officiellement été créée. Cette société publique Locale est chargée de la promotion et du développement touristique du territoire et assurera la gestion des équipements touristiques.

L'association Office de Tourisme Pays des Lacs et Petite Montagne a été dissoute en fin d'année.

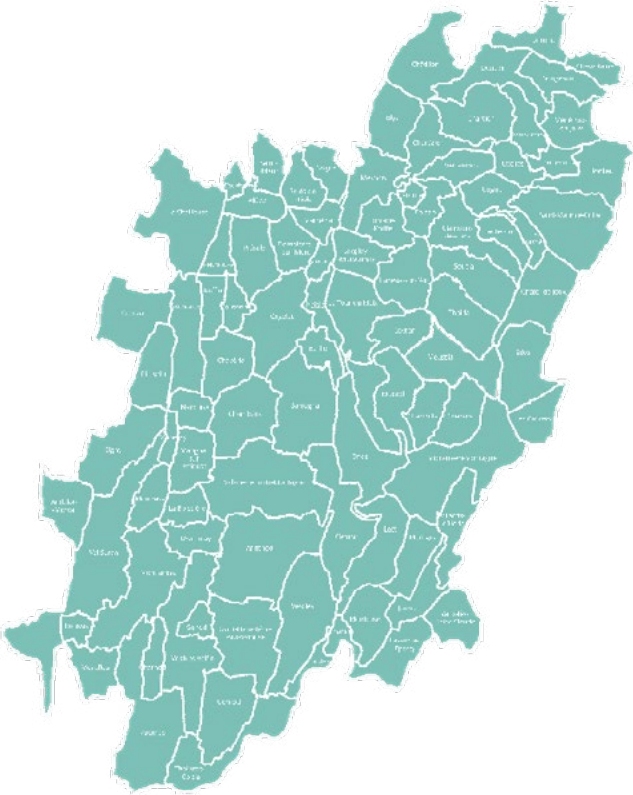
Coté fréquentation, l'année 2022 a été une année marquée par des aléas climatiques qui ont affecté la fréquentation touristique (sécheresse, incendie) et notamment la fréquentation des Cascades du Hérisson.

LOCATION CHALET UXELLES

En 2022, Terre d'Émeraude Communauté a mis en location saisonnière les chalets dont elle est propriétaire à Uxelles. Ces locations, commercialisées via le Comité Départemental du Tourisme ont engendré 50 885 € de recettes, ce qui permet de financer les dépenses du bâtiment principal qui reste à ce jour inoccupé mais qui nécessite des frais d'entretien courant. Une réflexion sur le devenir de ce site est en cours.



TERRE D'EMERAUDE
COMMUNAUTÉ
92 COMMUNES



Mairie	Madame/Monsieur le Maire	Téléphone	Mail
Alièze	BOURGEOIS Josette	03 84 44 20 87	mairiealieze@wanadoo.fr
Andelot-Morval	CIOE Bruno	03 84 85 42 44	mairie@andelot-morval.fr
Arinthod	GROSDIDIER Jean-Charles	03 84 48 00 67	contact@mairiearthod.fr
Aromas	ROZEK Evelyne	04 74 50 73 37	mairie.aromas@wanadoo.fr
Barésia-sur-l'Ain	HUGONNET Franck	03 84 25 84 41	mairie.baresia-sur-ain@wanadoo.fr
Beffia	VIAL Jacques	09 67 40 51 68	mairie.beffia@wanadoo.fr
Blye	BAILLY Thierry	03 84 48 38 12	mairie.blye@wanadoo.fr
Boissia	BAILLY Hervé	03 84 44 72 28	mairie.boissia@wanadoo.fr
Bonlieu	REVOL Hervé	03 84 25 58 16	mairie.bonlieu@orange.fr
Broissia	ARTIGUES Damien	03 84 44 38 41	mairie.broissia@orange.fr
Cernon	RUDE Bernard	03 84 48 40 93	mairie.cernon@orange.fr
Chambéria	FAVIER Jean-Louis	03 84 35 73 76	mairie.chamberia@wanadoo.fr
Chancia	BONIN Robert	04 74 77 71 37	mairie.chancia@wanadoo.fr
Charchilla	BENIER ROLLET Claude	03 84 42 34 19	mairie.charchilla@wanadoo.fr
Charcier	MOREL Alain	03 84 25 77 62	mairie.charcier@wanadoo.fr
Charézier	BELLAT Stéphane	03 84 48 37 57	commune.charezier@orange.fr
Charnod	REBREYEND COLIN Micheline	03 84 44 39 72	charnod@orange.fr
Châtel de Joux	POURCELOT Anaïs	03 84 44 81 26	mairie.chateldejoux@orange.fr
Châtillon	MORISSEAU Gilles	03 84 25 76 12	mairie.chatillon-ain@wanadoo.fr
Chavéria	CHAMOUTON Patrick	03 84 35 54 25	mairie@chaveria.fr
Chevrotaine	CATILAZ Christophe	03 84 25 73 51	commune-de-chevrotaine@wanadoo.fr
Clairvaux-les-Lacs	MOREL-BAILLY Hélène	03 84 25 82 42	mairie@cli39.fr
Cogna	MAILLARD Jean-Claude	03.84.25.28.96	mairie.cogna@wanadoo.fr
Condes	BENOIT Jérôme	04 74 75 83 25	condesmairie@gmail.com
Cornod	ANDREY Patrick	04 74 76 81 08	commune.cornod@wanadoo.fr
Courbette	GUILLLOT Evelyne	03 84 44 28 69	communedecourbette@orange.fr
Coyron	GAMBEY Olivier	03 84 42 07 22	mairie.coyron@wanadoo.fr
Crenans	FAGUET Jean-Jacques	03 84 42 33 98	mairiedecrenans@wanadoo.fr
Cressia	LANCELOT Catherine	03 84 44 50 98	mairie.cressia@wanadoo.fr
Denezières	CHAUVIN Philippe	03 84 25 51 81	mairiededenezieres2@wanadoo.fr
Dompierre-sur-Mont	PIETRIGA Guy	03 84 25 48 74	contact@dompierrresurmont.fr

Mairie	Madame/Monsieur le Maire	Téléphone	Mail
Doucier	ROUX Nathalie	03 84 25 77 57	mairie.doucier@wanadoo.fr
Dramelay	LAMARD Philippe	03 84 48 40 12	mairie.dramelay@wanadoo.fr
Ecrille	GIROD Franck	03 84 35 57 66	ecrille@aricia.fr
Etival	CAPELLI Célestin	03 84 44 87 22	mairie@etival39.fr
Fontenu	PERRIN Alexandre	03 84 25 76 94	mairie.fontenu@wanadoo.fr
Genod	VILLESSECHE Anne	03 84 48 08 70	genod.mairie@orange.fr
Gigny	CAILLON Gérard	03.84.85.41.25	mairie.gigny@wanadoo.fr
Hautecour	COLIN Gwenaël	03 84 25 25 01	mairie.hautecour@wanadoo.fr
Jeurre	CORAZZINI Sylvie	03 84 42 51 19	mairie.jeurre@wanadoo.fr
La Boissière	LAVRY Dominique	03 84 48 02 69	mairie@laboissiere39.fr
La Chailleuse	BELPERRON Pierre Rémy	03 84 44 21 82	mairie@lachailleuse.fr
La Frasnée	LARUADE Laurent	03 84 25 24 58	mairie.frasnee@wanadoo.fr
La Tour du Meix	PARE Sandra	03 84 25 44 27	mairie-latourdumeix@wanadoo.fr
Largillay-Marsonnay	GERMAIN Christophe	03 84 48 31 66	mairie.largillay-marsonnay@wanadoo.fr
Lavancia-Epercy	JAILLET Bernard	04 74 77 73 46	mairie.lavancia39@wanadoo.fr
Lect	RETORD Dominique	03 84 48 40 69	mairie.lect@wanadoo.fr
Les Crozets	SCHAEFFER Catherine	03 84 44 87 87	mairie@lescrozets.fr
Maisod	BLASER Michel	03 84 42 32 46	mairie@maisod.fr
Marigna-sur-Va-louse	JACQUEMIN Pierre	03 84 35 73 44	mairie.marignasurvalouse@wanadoo.fr
Marnézia	FATON Patrice	03 84 35 76 13	commune.marnezia@wanadoo.fr
Martigna	DALLOZ Jean-Charles	03 84 42 33 79	mairie.martigna-39@wanadoo.fr
Méné-trux-en-Joux	DUFOUR Anne	03 84 25 70 58	mairie.menetru xenjoux@wanadoo.fr
Mérona	DE MERONA Bernard	06 84 99 75 25	mairie@merona.eu
Mesnois	GAUTHIER-PACOD Sandrine	03 84 48 37 89	mairie.mesnois@wanadoo.fr
Meussia	TISSOT Isabelle	03 84 42 01 81	mairiemeussia@wanadoo.fr
Moirans-en-Montagne	LONG Grégoire	03 84 42 01 58	contact@moiransenmontagne.fr
Monnetay	PAGET Jean-Marie	03 84 35 72 67	communemonnetay@orange.fr
Montcusel	MOREL Denis	03 84 42 52 66	mairie.montcusel@wanadoo.fr
Montfleur	NEVERS Jean-Claude	03 84 44 30 70	commune.montfleur@orange.fr
Montlainsia	BUNOD Rémi	03 84 85 45 54	mairie@montlainsia.fr
Montrevel	MORAND Nathalie	03 84 85 43 04	mairiemontrevel39@wanadoo.fr

Envoyé en préfecture le 16/06/2023

Reçu en préfecture le 16/06/2023

Publié le

ID : 039-200090579-20230614-D_2023_069-DE



Mairie	Madame/Monsieur le Maire	Téléphone	Mail
Nogna	CASSABOIS Yannick	03 84 44 71 14	mairie.nogna@orange.fr
Onoz	RASSAU Jean-Noël	03 84 35 57 30	mairie.onoz@aricia.fr
Orgelet	DUTHION Jean-Paul	03 84 35 54 54	mairie@orgelet.com/dgs@orgelet.com
Patornay	DEVAUX Catherine	03 84 48 34 13	mairie.patornay@orange.fr
Pimorin	BERTHOZAT Michel	03 84 44.52.16	mairie.pimorin@wanadoo.fr
Plaisia	BOILLETOT Jean-Marc	03 84 25 47 71	mairie.plaisia@aricia.fr
Poids de Fiole	GROS FUAND Florence	03 84 48 33 78	mairie.poids-de-fiole@wanadoo.fr
Pont de Poitte	DEPARIS-VINCENT Christelle	03 84 48 30 01	mairie@pontdepoitte.com
Présilly	HOTZ Richard	03 84 35 75 47	mairie.presilly@wanadoo.fr
Reithouse	REMI Thomas	03 84 44 24 61	mairie.reithouse@wanadoo.fr
Rothonay	VUITTON Antoine	09 67 31 69 94	communederthonay@orange.fr
Saint-Hymetière-sur-Va-louse	BUCHOT Jean-Yves	03 84 48 49 91	mairie@sthymetieresurvalouse.fr
Saint-Maur	AYMONIER Gaëtan	03 84 44 23 45	contact@saintmaur-jura.fr
Saint-Maurice-Crillat	MILLET Jacqueline	03 84 25 23 99	st.maurice.crillat@wanadoo.fr
Sarrogna	PROST Philippe	03 84 35 72 80	commune-de-sarrogna@orange.fr
Saugeot	MILLET Michel	03 84 25 50 76	mairie-saugeot@wanadoo.fr
Songeson	CATTET Jean-Luc	03 84 25 71 64	mairie.songeson@wanadoo.fr
Soucia	DUMONTGIRARD Philippe	03 84 25 27 88	mairie.soucia@wanadoo.fr
Thoirette-Coisia	BRUNET Hervé	04 74 76 80 71	mairie.thoirette@wanadoo.fr
Thoiria	STEYAERT Frank	03 84 25 25 12	thoiria@wanadoo.fr
Uxelles	BAILLY François	03 84 25 51 78	commune.uxelles@wanadoo.fr
Val Suran	BRIDE Frédéric	03 84 85 42 37	mairie.valsuran@valsuran.fr
Valzin-en-Petite Montagne	COMTE Thierry	03 84 35 78 31	mairie.valzin@orange.fr
Vaux-les-Saint-Claude	HUGUES Guy	03 84 42 42 25	maire-de-vaux-les_saint-claude@wanadoo.fr
Vertamboz	DUFOUR Christiane	03 84 48 32 40	mairievertamboz@orange.fr
Vescles	BOISSON Jean Pierre	03 84 48 47 72	commune-vescles@wanadoo.fr
Villards d'Héria	BONDIER Jean-Robert	03 84 42 03 85	secretariat@villardsdheria.fr
Vosbles-Valfin	RAVIER Pascal	03 84 48 08 70	mairie-vosbles@wanadoo.fr



Terre d'Émeraude communauté
Siège social
4 chemin du quart
39270 Orgelet

